



PROGRAMMATION page 6

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

FESTIVAL
HISTORIQUE
DE CACOUNA



RASSEMBLEMENT
DE LA ROUTE
DES SAUVAGES

9 - 10 - 11 AOÛT 2013



70 ans de théâtre sur la scène
de la salle paroissiale P. 8 et 9



Bourrasque Celtique

« Ca va brasser le 10 août ! »

BILLETS EN PRÉ-VENTE (20\$)
150 places disponibles

Page 7



**BIZ, des Colocs
chez nous
le 6 juillet**
Journée échange
Centre Jeunes
Page 5

----- Bonnes Vacances ! -----

271

Vol. 39, No 3 - Juin 2013

JOURNAL **Epik** *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS

PROGRAMMATION page 6

DEUX NATIONS, UNE FÊTE

FESTIVAL
HISTORIQUE
DE CACOUNA



RASSEMBLEMENT
DE LA ROUTE
DES SAUVAGES

9 - 10 - 11 AOÛT 2013



*70 ans de théâtre sur la scène
de la salle paroissiale* P. 8 et 9



Bourrasque Celtique

« **Ca va brasser le 10 août !** »

BILLETTS EN PRÉ-VENTE (20\$)

150 places disponibles

Page 7



**BIZ, des Colocs
chez nous
le 6 juillet**

Journée échange
Centre Jeunes

Page 5

----- *Bonnes Vacances!* -----

sommaire

Vol. 39, no 3 - Juin 2013

- 3 édito + lecture d'été
- 4 loisirs kakou
- 5 centre jeunes
- 6 deux nations, une fête
- 8 soirée hommage théâtre
- 10 caisse pop.
- 11 langue magique + org.
- 12 municipal
- 16 inspecteur bâtiments +
- 18 communiqués
- 19 corpo développement
- 20 communiqués
- 23 babillard
- 24 marées estivales
+ nouveaux arrivants

+ (distribution locale)
notre cahier des services

Visitez
www.journalepik.com
et EXPRIMEZ-VOUS!



Le journal EPIK reçoit annuellement une aide au fonctionnement d'un peu plus de 7000\$, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



NOTRE COUVERTURE

- * Bannière de la 2^e édition de 2Nat., 1Fête
- ** Six comédiennes de la version 1932 de «*Ces dames aux chapeaux verts*»
- *** Le groupe «*Bourrasque Celtique*» se produira sur la scène de la salle paroissiale samedi le 10 août
- **** BIZ, des Colocs, en conférence à la journée échange du 6 juillet

Photos: Yvan Roy, coll. Réal Rioux,
Journal Le Placoteux et site Web de R.C.



à la une

DEUX NATIONS, UNE FÊTE
2^E ÉDITION - 9, 10 ET 11 AOÛT
page 6

BOURRASQUE CELTIQUE
ÇA VA BRASSER LE 10 AOÛT !
page 7

SOIRÉE HOMMAGE
70 ANS DE THÉÂTRE SUR LA SCÈNE
DE LA SALLE PAROISSIALE
pages 8 et 9

BIZ DES COLOCS CHEZ NOUS
JOURNÉE ÉCHANGE JEUNESSE 6 JUILLET
page 5

PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel
2^e date: distribution

#272 - SEPT = 5 et 12
#273 - OCT = 17 et 24
#274 - DÉC = 12 et 19

Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- **TIRAGE**: 1000 exemplaires, 6 fois / an
- **DISTRIBUTION**:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).
- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an
- **PUBLICITÉ**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;
PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.
- **Contactez Yvan Roy** (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- **DÉPÔT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,
ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.
- **POLITIQUE D'INFORMATION**:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

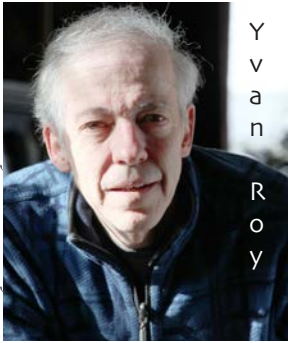
AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié
AMECQ

L'EPIK est
membre de
Communications
Publi-Services Inc.
(Placement pub.)

Édito

d'Yvan ROY



EN FEUILLETANT LE JOURNAL...

Les pieds dans l'eau, comme Gaston sur l'illustration ci-contre, amusez-vous donc à feuilleter ce journal, juste pour voir ce qu'il renferme...

Dès le départ, au bas du sommaire, Kakou vous fera sourire... Au pied de cet éditto, un livre peu ordinaire vous est suggéré. Je

vous recommande fortement d'y jeter un coup d'oeil. Vous le trouverez dans toute bonne bibliothèque ou librairie.

Page 4: la Saint-Jean s'annonce avec ses feux d'artifices du 23, le terrain de jeux (25 juin au 30 août), puis (p.5) une journée échange extraordinaire vous est proposée, le 6 juillet, avec BIZ des Colocs comme conférencier; suivent, en p. 6 et 7, la programmation et les détails de la seconde édition de «Deux Nations, Une Fête», les 9, 10, 11 août, où vous pourrez, entre autres, revivre 70 ans de théâtre sur la scène de la salle paroissiale (à l'ouverture du 9 août), vous faire envoûter par les 7 musiciens de musique traditionnelle de la «Bourrasque Celtique» (soirée du 10) et participer, le lendemain à l'aube, à la cérémonie du lever de soleil sur la pointe de l'ancien quai...

Nos voisins de L'Île Verte nous invitent, le 30 juin, à un vernissage sur l'île (p.10) et les Fermières nous accueilleront, du 22 juin au 28 juillet, à leur Expo-Vente annuelle (p.11).

Nous apprenons (p.11) que la Fabrique a pu renouveler son projet de «*visite guidée de l'église*» cet été encore, du 30 juin au 17 août. Et les séances du conseil d'avril et mai nous sont dévoilées, pour l'essentiel (p.12 à 15), suivies de conseils judicieux: sur la fenestration, par notre inspecteur en bâtiments (p.16); sur la bonne gestion de nos rejets, par la technicienne en traitement des eaux; sur les extincteurs, par le préventionniste en incendie (p.17); sur «*Comment partir en vacances l'esprit tranquille*» par l'agente en prévention de la SQ (p.22); sans oublier un message de la mairesse (p.17) et de l'info pertinente: sur les services aux aînés (p.18), sur les écoles que fréquentent nos jeunes et ados (p.20) et sur divers événements culturels et sportifs (p.21-23).

J'oubliais le reportage sur l'«*Opération Nettoyage de nos berges*» du 8 juin... (p.19) C'est pourtant ce qui vous permet, aujourd'hui, de vous promener ou vous asseoir sur la plage en ayant, sous les pieds, un peu moins de déchets métal-foam-plastique...

Et si les marées suivantes ont apporté leur nouveau lot de déchets, l'opération nettoyage peut s'avérer un très bon exercice quotidien! Les bélugas et autres mammifères marins vous en seront reconnaissants...

M'enfin... Bon été !



LECTURE D'ÉTÉ

ENFIN UNE APPROCHE D'OUVERTURE, QUI VA AU-DELÀ DES FRONTIÈRES TRADITIONNELLES ET DES VIEILLES CHASSES GARDÉES DE LA SCIENCE ET DE LA RELIGION.

LA PREUVE du PARADIS

Voyage d'un neurochirurgien dans l'après-vie...



Le Dr Eben Alexander est neurochirurgien depuis vingt-cinq ans, dont quinze ans passés à l'hôpital des femmes et à l'hôpital des enfants de Brigham, ainsi qu'à la Faculté de médecine de l'Université Harvard.

« Un homme devrait chercher ce qui est, et non ce qu'il croit devoir être. »
Albert Einstein (1879-1955)

Un scientifique prend position sur l'après-vie...

Le Dr Eben Alexander, comme la plupart des scientifiques, avait toujours nié la réalité des expériences de mort imminente (EMI).

Neurochirurgien formé dans les meilleures écoles américaines, il pensait que si les EMI semblent bien réelles, elles ne sont en fait que de simples fantasmes produits par un cerveau en situation de stress extrême.

Pourtant, à la suite d'une maladie rare, le Dr Alexander est plongé dans le coma, en état de mort cérébrale. Au bout de sept jours, alors que ses médecins envisageaient de le « débrancher », ses yeux se sont ouverts. Il était revenu à la vie.

La guérison du Dr Alexander est en soi un miracle médical. Mais le véritable miracle réside ailleurs. Alors que son corps était plongé dans un coma profond, Eben Alexander a voyagé au-delà de ce monde, au sein des niveaux les plus profonds de l'existence supra-physique, et ce qu'il en rapporte est tout simplement... inimaginable!

Pour autant, l'aventure du Dr Alexander n'est pas une fiction. Il démontre, par des faits précis, que la mort du corps et du cerveau n'entraîne pas la fin de la conscience, que l'expérience humaine continue au-delà. Vécue par n'importe qui d'autre, cette histoire serait déjà extraordinaire. Mais le fait qu'elle soit arrivée à un neurochirurgien la rend révolutionnaire. Aucun scientifique ni aucune personne de foi ne pourra l'ignorer.



St-Jean-Baptiste



à Cacouna, c'est le 23 juin !

Taureau mécanique



Pour jeunes et grands...

Chansonnier



Concours de musique et chanson pour tous !



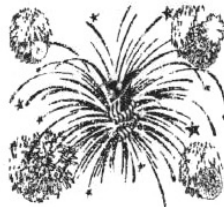
Donnez votre nom ou celui d'un(e) ami(e)

c'est gratuit avec tirage de prix \$\$\$ aux

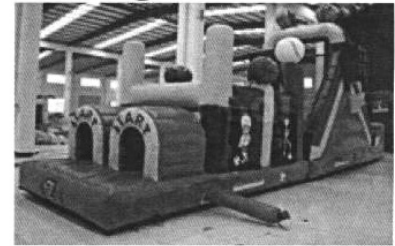
participants (Chant et Musique confondus)



Feux



Jeux gonflables



Ça vous intéresse de donner un coup de main à monter les chapiteaux, faire les hot-dogs ou de la surveillance de jeux? Contactez un membre des loisirs ou Jean-Yves (867-1781 #5)

TERRAIN DE JEUX

Du 25 juin au 30 août incl.

(sauf le 1^{er} juillet)

Avec une équipe du tonnerre dirigée par Émilie Dumont, finissante en enseignement du primaire.

Service de garde

De 7h30 à 9h, 12h à 13h, 16h à 17h30
7\$/jour

Animation du terrain de jeux

9h à 12h et 13h à 16h
120\$ le 1^{er} enfant, 90\$ le 2^e,
70\$ les suivants *(sorties incluses)*

GRAND MÉNAGE

Nous RÉCUPÉRONS:

*Films, Jouets, Ordinateurs,
Articles de sport*

pour notre grande vente de garage annuelle du
dimanche 23 juin 2013
de 9h à 15h - 867-1781 #5
Réservez vos tables (10\$ ch.)

COURSE DE NUIT EN MONTAGNE

16 ans et plus
31 août au *Sentier des Passereaux*

JOURNÉE ÉCHANGE ET CONFÉRENCE JEUNESSE

Centre JEUNES

Le Centre-Jeunes de Cacouna existe depuis plus de 15 ans dans le but d'aider les jeunes à développer et à devenir des citoyens accomplis. Nous tentons d'offrir aux jeunes des activités sportives ou récréatives, souvent accompagnées d'ateliers de sensibilisation sur divers sujets qui les touchent. Nous essayons de les impliquer dans les différents processus (financement, ressources matérielles et humaines) afin que ces derniers puissent vivre de nouvelles aventures tout en se responsabilisant.

Étant en poste comme coordonnateur depuis maintenant 3 ans et travaillant dans le domaine de l'intervention jeunesse depuis 5 ans, j'ai réalisé que la majorité des adolescents et adolescentes qui ont des problématiques de comportement ont presque tous un point commun. Ils n'ont jamais eu la chance d'avoir un modèle significatif et positif dans leur vie, c'est à dire quelqu'un à qui ils peuvent s'identifier et sur qui prendre exemple, que ce soit au niveau académique ou professionnel. Quelqu'un qui, malgré les épreuves vécues, a toujours su se relever avec classe et eu la capacité de transformer les expériences négatives en apprentissages positifs. Malheureusement, à notre époque, les modèles positifs ont été remplacés par des idoles égocentriques qui, par les médias, font joyeusement la promotion de la violence, de la drogue, de l'hypersexualisation et de la surconsommation. Ce manque de modèle positif dans la vie de certains jeunes les a souvent poussés à prendre de mauvaises décisions tout en leur donnant une vision très négative de la vie et des gens en général.

Ayant fait ce constat, j'ai eu l'idée de donner une parcelle d'espoir à notre jeunesse en organisant une journée échange et conférence dont les détails apparaissent ci-contre.

Je souhaite donc inviter différents conférenciers qui pourront offrir aux jeunes de la région l'inspiration nécessaire pour devenir des adultes intuitifs, équilibrés, responsables et eux-mêmes des modèles de courage et de persévérance pour une prochaine génération.

Un des conférenciers à qui j'ai immédiatement songé est monsieur Stéphane Fréchette, alias « BIZ », membre du groupe Hip Hop québécois Loco Locass. Bizz est, selon moi, un modèle qui peut inspirer plusieurs jeunes d'aujourd'hui.

C'est donc avec grand plaisir que je vous invite, jeunes et moins jeunes, à cette journée dédiée à notre belle jeunesse qui aura lieu le 6 juillet 2013 à la salle paroissiale de Cacouna. Pour vous inscrire ou pour en savoir plus sur cet évènement, vous pouvez me contacter, Pascal Morin, au (418) 868-7576.

6 JUILLET 2013

DE MIDI À 18H

**À LA SALLE PAROISSIALE
DE CACOUNA**

GRATUIT

HORAIRE DE LA JOURNÉE



**De midi à 13h15: ATELIER D'INFORMATION
sur les boissons sucrées et énergisantes**

**De 13h30 à 14h45: EXPOSITION « L'amour donne des ailes »
portant sur les abus vécus durant les premières relations de couple
et KIOSQUES sur *Comment bien manger et Faire son budget pour
les jeunes qui entrent en appartement.***

De 15h00 à 16h15: CONFÉRENCE DE «BIZ»

Stéphane Fréchette, alias BIZ, des Colocs, entretiendra jeunes et adultes sur la consommation, la dépression, l'importance en tant que jeunes de s'impliquer dans sa communauté, comment il en est venu au Hip Hop et comment créer des textes et chansons porteuses de messages positifs.

De 17h00 à 18h00: Un BUFFET vous sera servi

SVP INSCRIVEZ-VOUS POUR LA JOURNÉE AVANT LE 3 JUILLET

HORAIRE DU CENTRE

Le Centre-Jeunes est pour les jeunes de 12 à 17 ans.

En période scolaire, en dehors des heures régulières, le Centre est ouvert les jeudi et vendredi de 15h à 17h exclusivement aux élèves de 6^e année. Cet été, de la Saint-Jean-Baptiste à la fin août, l'horaire sera le suivant :

Mercredi – jeudi : 18h à 20h30

Vendredi – samedi : 14h à 15h et 18h à 22h

Parents et jeunes intéressés à visiter le Centre, suivez ce même horaire. Un nouvel intervenant sera en fonction pour l'été, du 23 juin au 17 août, avec possibilité de poursuivre à raison de 15h / sem.

ACTIVITÉS ESTIVALES SPÉCIALES

Plusieurs sorties seront offertes dont « Le Village des Sports », « Équitation, escalade, kayak, à Trois-Pistoles », « Lièvre Karting et Paintball (15 ans et +) à Mont-Joli ». Dates à préciser avec les participants. Appeler pour donner votre intérêt. Le coût variera selon le nombre et pourra être fortement réduit ou gratuit selon le niveau de participation du jeune aux activités d'autofinancement du Centre.

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE-JEUNES

MARDI SOIR LE 25 JUIN À 19H30,

À SON LOCAL DE PLACE-SOLEIL.

PROGRAMMATION

Deux Nations, Une Fête

VENDREDI SOIR 9 AOÛT (SALLE PAROISSIALE)

19h00 - Ouverture des festivités (Envolée des cloches)
(Premier maire, mairesse actuelle et grand Chef)

- Vin d'honneur

19h30 - Soirée-hommage aux 7 décennies du théâtre

* Dévoilement de 2 panneaux illustrant l'histoire du théâtre cacounois de 1933 à 2000

* Projection de photographies anciennes, animation par la troupe théâtrale du *Loup de Cambronne* et présentation par la Maison des Jeunes

* Hommage aux pionniers de la scène cacounoise

* Service de bar

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 AOÛT (PM)

(SECTEUR FONTAINE CLAIRE - Bas de la rue du Quai)

12h - Village d'artisans (+ marché champêtre le 11)

(Avec démonstration des savoir-faire ancestraux)

à - Kiosque présentant l'âge d'or de Cacouna, station balnéaire

- Démonstration et pratique de jeux d'adresse traditionnels

17h - Personnages d'époque présents

(Benjamin Dionne, 1^{er} maire, et Michel Saindon, notaire (famille souche) et son épouse Marie-Yves Godin dit Bellefontaine)

(SECTEUR RÉSERVE MALÉCITE - Bas de la rue du Quai)

12h - Découverte de l'art, de l'artisanat et de l'histoire autochtone

- Troupe de chant et danse, et initiation à la langue malécite

à - Utilisation des plantes médicinales

- Cuisson et dégustation de gibier traditionnel

17h - Fabrication d'un capteur de rêves géant

SAMEDI SOIR 10 AOÛT (SALLE PAROISSIALE)

19h30 - Soirée festive

BILLETS REQUIS

En première partie: Chanteuse innue **Katia Rock**

En seconde partie: **La Bourrasque Celtique** (7 musiciens)

(Seulement 150 places disponibles - BILLETS en prévente à 20.\$)

ACTIVITÉS SPÉCIALES

CÉRÉMONIE DU LEVER DE SOLEIL

sur la pointe de l'ancien quai
le dimanche 11 août, vers 5h00 am
(lever prévu à 5h27)

CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE

DE LA MAISON LAUNIÈRE
COMME « BIEN PATRIMONIAL »
(moment à préciser)

RASSEMBLEMENT DE LA ROUTE DES SAUVAGES

Pow Wow (5^e édition)

Voir le détail des animations
et la liste des artistes et artisans
en page 7, ci-contre.

BILLETS en prévente (20.\$)

12 ans et - (15.\$)

À la porte, s'il en reste: **25.\$**

SOIRÉE DU SAMEDI

« La Bourrasque Celtique »

À Cacouna

Marché Desbiens et Fils

Dépanneur Kakou

Bureau municipal

Boutique d'artisanat malécite

Membres du

Comité « Deux Nations, Une Fête »

(Marimaud Morin-Dupras, J-Yves Chouinard,

Laurence Côté-Cournoyer, Lynda Dionne,

Marie-Josée Fortin, Élyse Marquis, Yvan Roy)

À l'extérieur

Librairie du Portage (RduLoup)

Librairie J-A Boucher (RduLoup)

(St-Antonin) (St-André)

(St-Arsène) (L'Isle-Verte)

(St-Pascal) (Kamouraska)

(Trois-Pistoles)

« DEUX NATIONS, UNE FÊTE »

Une belle façon de fêter en partageant nos différences

Fier de vous représenter !



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

M. Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup — Témiscouata
jdamour-rdl@assnat.qc.ca 418 868-0822

MRC de Rivière-du-Loup
MRC de Témiscouata
MRC des Basques



François Lapointe

Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

BOURRASQUE CELTIQUE, L'ÉPOPÉE MUSICALE!



Pow Wow 10-11 AOÛT

Inspirés par les airs traditionnels, l'esprit de la nature et la joie de vivre, les sept musiciens, savants créateurs d'ambiance et d'atmosphère, offrent une musique unique, dynamique et innovante où chaque pièce est un voyage en soi. *Bourrasque Celtique* est reconnu comme un des rares groupes du Québec francophone à correspondre si merveilleusement au style traditionnel progressif. Sa musique se compose d'un amalgame de mélodies anciennes, de compositions aux accents plus actuels et de chansons aux vibrations positives, le tout soutenu par un dynamique et fougueux mélange de flûtes, mandoline, clarinette, guitare électrique, cornemuse espagnole et un solide duo basse et percussions. Quatorze années de spectacles et maintenant trois albums, ce groupe multi-générationnel s'impose avec un professionnalisme et un amour inconditionnel de la scène. Ils ont réalisé des centaines de spectacles au Québec et dans tout l'Est du Canada et une tournée en Bretagne à l'été 2011.

LES MUSICIENS

MARC BILODEAU mandoline

Fondateur et directeur artistique du groupe, Marc porte un amour manifestement sans borne à la musique traditionnelle. En spectacle, la présence de ce personnage débordant d'énergie s'avère tout simplement époustouflante !

RAPHAEL BILODEAU guitare électrique

Guitariste depuis plus de quinze ans, sa façon d'accompagner la musique traditionnelle lui est propre et repose sur une harmonisation très originale influencée par ses anciennes expériences au sein de groupes rock-métal.

VINCENT LACROIX flûtes, voix, cornemuse (gaïta)

Musicien polyvalent et autodidacte, Vincent œuvre dans le domaine depuis plusieurs années. Il est membre actif de plusieurs projets musicaux et offre un spectacle solo tout à fait unique et surprenant: Vincent l'Homme Orchestre Médiéval.

DANIEL LACOMBE percussions

Daniel est reconnaissable à son style particulier, il apparaît comme quelqu'un de simple et naturel, comme son jeu de batterie d'ailleurs. Le musicien aux multiples sonorités excelle particulièrement dans le monde du jazz et a acquis au sein de formations diverses, le métier d'improvisateur.

ANDRÉANNE GALLICHANT - Voix et clarinette

Au sein du groupe, elle est chanteuse, clarinettiste, auteur compositeur à ses heures et réalise de nombreux arrangements. Son dynamisme et sa passion contagieuse créent bien des étincelles !

PIERRE-DAVID GIRARD Basse

Pierre-David s'est spécialisé en interprétation jazz. Sa connaissance de plusieurs styles musicaux l'amène à offrir des sonorités différentes dans les compositions et arrangements du groupe.

ODÉI BILODEAU BERGERON Voix

Dernière recrue du groupe, Odéi, soprano, amène une toute nouvelle sonorité avec des arrangements vocaux originaux. Elle est diplômée de l'école de musique Vincent-d'Indy et a obtenu son baccalauréat en 2010 et son diplôme d'artiste en interprétation du Conservatoire de Musique de Montréal en 2012.

ANIMATION

ROLAND SIOUI, *Huron Wendat*

Cuisson de gibier traditionnel. (11 août)

GILLES WALINAS DORAIS, *Abénakis*

Tout en créant, l'artiste peintre et sculpteur raconte les histoires des Premières Nations. (10 et 11 août)

TROUPE CHANT ET DANSE MALÉCITE, *Maliseet Madawaska* (10 et 11 août)

DAPHNÉ GRANDBOIS, *Québec*

L'utilisation des plantes médicinales est encore aujourd'hui la forme de médecine la plus répandue à travers le monde. (10 et 11)

ARCHIE MARTIN, *Mi'kmaq*

Archie nous convie à de «Nouvelles révélations des autochtones avant Christophe Colomb (1491)». (10 et 11 août)

DANIEL BRIÈRE, *Malécite*

En projection à la salle du Conseil de Bande, «WOLASTOQUEWIIYIK», un film de Daniel Brière sur l'histoire des Malécites du Québec. (10 et 11 août)

DIANE ANDICHA PICARD, *Huronne Wendat*

Fabrication d'un capteur de rêves de 5 pieds de diamètre pour le 5^e anniversaire du Pow Wow. Par la suite, les visiteurs pourront y accrocher des messages d'espoir. (10 et 11 août)

IMELDA PERLEY, *Maliseet Tobique*

Elle parle couramment le langage malécite, sa langue maternelle. Sa mission est de promouvoir la langue Wolastoq, culture, traditions, visions du monde et des cérémonies. Cérémonie du lever de soleil et partage du langage malécite. (10 et 11 août)

HERMEL TREMBLAY, *Innu*

Chant (10 et 11 août)

ARTISTES ET ARTISANS

JEAN NICOLAS, *Malécite*, sculpteur

DIANE RICHARD, *Métis Mi'kmaq*, bijoux sculpture panache+

PHILIPPE NICOLAS, *Malécite*, sculpteur

ANNE PARENT, *Malécite*

CÉCILE BÉLANGER, *Malécite du Nouveau-Brunswick*

SÉBASTIEN DESJARDINS, *Québec*, artisan

Dégustation des produits du terroir malécite

Les Jardins de la mer

Cérémonie Maison Dennis-Launière

ENTREZ DANS LA FÊTE !

PROCUREZ-VOUS VOTRE DRAPEAU

16 x 24 po = 18 \$ / ch. ou 2 pour 30 \$

Marché Desbiens et Fils, Dépanneur Kakou,
Boutique Artisanat malécite, Bureau municipal

Soirée hommage au théâtre de la salle paroissiale de Cacouna

par Lynda Dionne

9 AOÛT

Lors du festival de Cacouna « Deux Nations, Une Fête » qui se déroulera du 9 au 11 août prochain, une soirée spéciale ouvrira les activités et soulignera la petite histoire du théâtre de la salle paroissiale. Nous voulons rendre ainsi hommage aux membres de notre communauté qui ont œuvré dans le domaine des arts de la scène. Pour l'occasion, deux panneaux historiques seront dévoilés par des invitées d'honneur, mesdames Anne Archambault, chef de la Nation malécite et Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna. Le premier maire Benjamin Dionne, incarné par Martin Vaillancourt, animera cette présentation. Vous pourrez découvrir sur ces panneaux une rétrospective des pièces qui furent à l'affiche dans cette salle de 1933 à 2000. Accompagnant les textes, des photographies montrant des comédiens en action et des reproductions de programmes rappelleront ces années et le dynamisme des gens de Cacouna.

Au début de la soirée, un montage visuel regroupant plusieurs photographies de ces pièces de théâtre vous fera voyager dans le temps. D'abord, il y eut dans les années 1930, le Cercle Dramatique des jeunes gens de Cacouna qui interpréta des tragédies, des drames sociaux et des comédies sur cette scène. À la même époque, un groupe de femmes impliquées dans le théâtre amateur y joua plusieurs pièces. En 1938, lors du jubilé d'or de Mgr Landry, une présentation spéciale fut réalisée par les jeunes filles du couvent des sœurs de la Charité (la congrégation des Enfants de Marie). Des photographies de ces séances dramatiques rappelleront les jours difficiles de la guerre 1939-1945. Vous verrez aussi quelques soirées récréatives des Cercles des Lacordaire et des Jeanne d'Arc de Cacouna. À partir 1945 et pendant plus d'une vingtaine d'années, des talents locaux y étaient mis à contribution pour chanter, pour jouer d'un instrument de musique ou pour interpréter la comédie dans des petits sketches comiques et des pièces de théâtre.

Dans cette rétrospective, vous remarquerez des groupes d'élèves du couvent et du collège. Lors des fêtes religieuses ou pour l'anniversaire de monsieur le curé ou encore lors du centenaire du couvent en 1957, ils défilèrent sur les planches de ce théâtre. Les festivals, les carnivals furent autant d'occasions pour les jeunes de s'impliquer dans leur milieu et de prouver leur amour des arts de la scène comme l'avaient démontré les générations précédentes. En 1975, pendant les fêtes du cent cinquantième de Cacouna, des comédiens de tous âges jouèrent dans la pièce *Une noce au bon vieux temps*.

Lors de cette projection, vous découvrirez des passionnés interpréter des pièces québécoises (*La guerre yes Sir, Bonne fête papa*). Au début des années 1980, ce groupe d'amis monta des sketches de variété dans le cadre du Carnaval du bon voisinage. Dix ans plus tard, la troupe *Les Follions*, voulant faire revivre le théâtre à Cacouna, produisit un spectacle où le jeu des acteurs dégagait le plaisir et la complicité. Avec les fêtes du Patrimoine en 1994 et celles de l'an 2000, plusieurs comédiens amateurs furent très enthousiastes de monter sur les planches de ce théâtre pour se retrouver dans *La classe de Mam'zelle Hortense* et de fêter ses noces dans la pièce *Faut marier Hortense*.

Pendant plus de soixante-dix ans, les soirées amateurs, et plus récemment, les soirées « Meurtre et Mystère » de la salle paroissiale ont contribué à mettre en valeur les talents cacounois de tous âges. Au long de ces années, la population a toujours encouragé la jeunesse. Le soir du 9 août 2013 prochain, vous êtes cordialement invités à cette soirée hommage. Vous pourrez assister à une animation sur scène de l'histoire du théâtre amateur de Cacouna par la troupe théâtrale du *Loup de Cambronne* et le groupe de la Maison des Jeunes fera également une présentation spéciale.



En 1995, la comédie *Faut marier Hortense*, écrite et mise en scène par Jacqueline Desjardins, eut un grand succès. La pièce regroupa sur scène de nombreux comédiens amateurs. Dans la rangée arrière, de gauche à droite, Jacqueline Létourneau (à la mise en scène), Jean Guay, Jacqueline Desjardins, Michèle Marquis, Claude Thibault, Marielle Perron, Rose-Anna Dionne, Jocelyn Jobin, Claude Létourneau, Raymond Dumont, Jacques Belley, Ginette Lebel, Gérard Tremblay, Guylaine Gasseau et Francis Létourneau. En avant scène, les mariés Nicole Dubé-Dumont et Denis L. Michaud.

Source : Jacqueline Desjardins

Remerciements

Certaines personnes nous ont apporté une précieuse collaboration en acceptant de nous raconter leurs souvenirs et d'autres nous ont prêté des photographies de leur collection ou de leur album de famille. Nous les remercions très sincèrement. Ce sont mesdames Rita Bérubé, Ghislaine Bossé, Ida D'Amours, Jacqueline Desjardins, Fernande Dubé, Kathleen Dunnigan, Josée et Guylaine Gasseau, Denise Létourneau, Ghislaine et Dorothy Roy, Marie-Jeanne Saindon, Thérèse Sirois, Yvette Soucy, Liette Vaillancourt et messieurs Laurent D'Amours, Alain Larouche, Richard Michaud, Louis-Philippe Pelletier, Réal Rioux et Yvan Roy.

Les auteurs : Lynda Dionne et Georges Pelletier

N.D.A. : Dans la présentation du projet, publiée dans le journal EPIK du mois d'octobre 2012, quelques erreurs se sont glissées. Avec les recherches que nous avons effectuées sur l'histoire du théâtre, nous tenons à rectifier la date de 1965 pour 1947 apparaissant en dessous de la photo de la pièce *Fidèle* jusqu'au bout. Également dans le texte, la pièce de Jacqueline Desjardins *La classe de Mam'zelle Hortense* fut interprétée en 1994 et 2000, tandis que la comédie *Faut marier Hortense* fut présentée en 1995.



Ces dames aux chapeaux verts

Grande comédie en quatre actes
Échos d'une soirée à Cacouna
Critique ou appréciation ?

Dimanche le 16 novembre dernier, j'ai eu l'avantage d'assister à une soirée donnée à Cacouna, à la salle paroissiale par le Cercle Dramatique de cet endroit.

Le programme était composé avec un rare éclectisme et tous les numéros ont su retenir l'attention du vaste auditoire qui a applaudi frénétiquement.

La séance s'est ouverte avec une pièce concertante qui a été détaillée de magistrale façon par Mmes A. Sirois et L.-P. Pelletier, pianistes renommées.

Le rideau s'est levé — la fameuse comédie de réputation internationale nous a permis de connaître des personnages très sympathiques.

1.— Telcide, sœur aînée qui jouit d'une autorité indiscutée auprès de ses sœurs, Mlle Alma Gasseau, a fait preuve d'un sens artistique qui la place réellement au premier rang.

2.— Rosalie, vieille demoiselle qui ne songe qu'à ses maux, ses refroidissements, etc. a été particulièrement bien rendue par Mlle Yolande Sirois qui mérite des félicitations.

3.— Jeanne dont le rôle effacé a été tenu par Mlle M.A. Dunnigan en a donné une gracieuse interprétation.

4.— Marie, rôle joué d'une façon parfaite par Mme Conrad Ouellet, a prouvé qu'elle possède de belles qualités d'artiste et est douée d'un beau tempérament. Je ne regrette qu'une chose, c'est que la pièce ne nous fasse assister

Voici les observations d'un spectateur qui avait assisté à une soirée de théâtre à la salle paroissiale de Cacouna, en 1941. Dans ces commentaires publiés dans le journal Le Saint-Laurent, il décrivait très bien le jeu et les performances des comédiens amateurs de l'endroit.

Le dimanche 16 novembre, les acteurs y ont interprété une pièce adaptée du roman de Germaine Acremant, écrit en 1922. Cette comédie de renommée internationale fut mise en scène sur ce théâtre par Irène Dubé-Pelletier.

La pièce eut un très grand succès et fut également jouée dans la grande salle de l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup par les mêmes comédiens.

à son mariage avec son joli professeur.

5.—Ariette fut gentille à ravir! Mlle Françoise Gasseau possède une voix souple, une mémoire prodigieuse et beaucoup de tempérament artistique.

6.— Ernestine fut une bonne incomparable dans la personne de Mlle M. St-Onge qui tiendrait avec avantage un rôle principal.

7.— M. le doyen : noblesse oblige, M. David Lebel a su le prouver. Fait à souligner ce monsieur âgé de 65 ans, faisait ses débuts sur la scène, mais ne paraissait nullement intimidé. Nos vives félicitations, continuez M. Lebel.

8.— M. Conrad Ouellet s'est surpassé dans le rôle difficile de M. Hyacinthe, professeur et amoureux. Eut-il gagné à demeurer timide? Il a fait rire plus que sa part. Nous devrions entendre M. Ouellet plus souvent, c'est tout ce que je regrette, il est un acteur émérite, il obtiendrait de grands succès au théâtre.

9.— M. le Fleurville, propriétaire très distingué qui a fort à faire pour "contenter le quatuor récalcitrant"— rôle tenu de façon parfaite par M. Ernest Larouche.

10.— Jacques de Fleurville a joué d'une façon brillante un rôle que je lui enviais auprès de la jolie Arlette Bravo, M. Jean-P. Gasseau, félicitations!

11.— Augustin le concierge souffre d'un torticolis mais il est très rigolo... M. L.-Philippe Larouche m'a plu particulièrement. Acteur très sympathique.

Et voilà, tous les amateurs de cette pièce seront bientôt des artistes réalistes leur formation est sérieuse. Je les félicite de tout cœur. Mlle Thérèse Sirois, jeune, très jolie dans sa toilette bleue a rendu avec grâce sa récitation "Beruria".

Un trio de piano : "Le Secret" de L. Gauthier, a été révélé, avec brio, par Mlles Alice Lebel, M.-Ange Lebel et M.-Ann Dunnigan. Un duo : "Piano et violon" fut exécuté par deux jeunes amateurs, Mlle Y. Larouche et M. Ph. Larouche qui ont été chaudement applaudis.

Mlles A. Lebel et M. A. Dunnigan, pianistes, duettistes qui assimilent bien le genre impressionniste moderne, se sont fait entendre pendant un entracte consacré à la vente de billets pour une râfle.

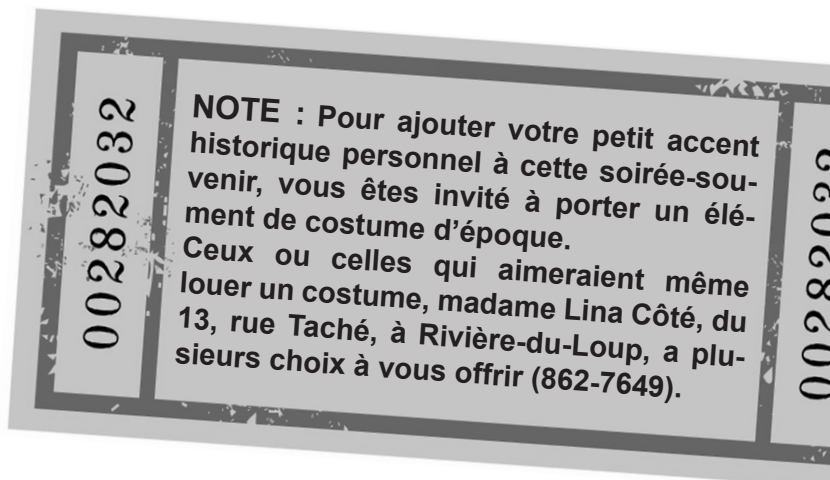
Pour clore le programme on nous réservait un régal : un chœur de chansons populaires toujours si agréable à entendre. Chaque soliste a fait preuve d'une gracieuse inspiration.

J'ai aimé ma soirée. J'ai tenu à vous le dire.

Invitez-moi plus souvent,

X. X.

Riv.-du-Loup, 18 nov. 1941.



SAVIEZ-VOUS QUE 196 MILLIONS DE PERSONNES SONT MEMBRES D'UNE COOPÉRATIVE FINANCIÈRE SUR LA PLANÈTE ? ET VOUS, ÊTES-VOUS MEMBRE DE VOTRE COOPÉRATIVE ?

À Cacouna, vous avez la chance d'avoir, dans votre paroisse, une coopérative qui offre tous les services financiers disponibles sur place, que ce soit Placement, Financement hypothécaire, Financement prêts personnels ou encore Services de comptoir, où vous pouvez obtenir les services courants tels qu'achat d'argent américain pour vos voyages, cartes de débit, cartes de crédit, paiement de factures, etc.

Vous avez accès à un guichet automatique ouvert 24 sur 24 et accessible à tous de même qu'à un service de dépôt de nuit pour vos commerçants, leur évitant d'avoir à garder chez eux des sommes importantes.

L'importance de vos actifs ou la complexité de vos affaires requièrent un service plus spécialisé ?
Les conseillers de Valeurs mobilières et les représentants en assurances de personnes et de dommage viendront vous rencontrer sur place.

Notre caisse a investi 43 400 \$ à Cacouna au cours de la dernière année pour différents projets communautaires ou autres.

**VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE
EN FAIT-ELLE AUTANT ? ICI ?**

Nous sommes la Caisse Desjardins
Du Parc et Villeray,

"Votre coopérative Desjardins" à Cacouna et nous travaillons pour vous, gens de Cacouna.



Desjardins
Caisse populaire Du Parc et Villeray

Centres de services
Cacouna - St-Arsène
L'Isle-Verte - St-Paul-de-la-Croix

Tél.: 418 898-2061 Téléc.: 418 898-2039

Trente ans de peinture à l'Île Verte



30 juin - Jean-Bernard Ouellet

L'artiste peintre **Jean-Bernard Ouellet** célébrera de belle façon ses trente ans de peinture à l'Île Verte (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs). En effet, **le dimanche 30 juin 2013**, il présentera ses œuvres les plus récentes dans le cadre d'un **vernissage** qui se tiendra à la **Galerie Sous Le Vent** -située à proximité du quai de l'île-, **de 13 h 30 à 16 h**. C'est plus de 60 peintures figuratives, illustrant 30 ans d'insularité, de découvertes et de mystères, qui vous y attendent !

L'artiste a retenu cette date, afin de vous permettre également de visiter l'Île Verte, car c'est une journée où vous pourrez "faire marée"... c'est-à-dire **entrer sur l'île avec la marée du matin et ressortir en début de soirée**, avec la marée du soir. Le 30 juin, à bord du traversier La Richardière, les départs du village (terre ferme) se feront à 7 h 30, 9 h et 10 h 30. Le soir, le départ de l'île se fera à 19 h et 20 h 30.

Il est recommandé de réserver votre passage à bord du traversier en contactant le **418-898-2843**. De plus, il vous est également possible de traverser en bateau-taxi en contactant le 418-898-2199.

par Yvan Roy

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

LA LANGUE FRANÇAISE ET SA RELATION AU MONDE ANIMAL...

Expressions populaires rassemblées et complétées par Louis-Philippe Pelletier à partir d'un diaporama circulant sur internet, et présentées ici en une suite plus ou moins surréaliste... POUR LE PLAISIR DE L'OREILLE... ET DE LA LANGUE.

Que vous soyez ou non un chaud lapin, une poule mouillée ou le dindon de la farce; que vous ayez ou non le cafard, une faim de loup, une cervelle d'oiseau, une tête de linotte, des yeux de biche, une vue de lynx ou des airs d'ours mal léché: si vous prenez le taureau par les cornes et êtes fine mouche, vous saurez être, au besoin, rusé comme un renard, laborieux comme une abeille, vaillant comme une fourmi, fier comme un coq, fort comme un bœuf, gourmand comme un cochon, têtu comme une mule, volage comme un papillon, malin comme un singe, fier comme un paon, pur comme une colombe, lent comme une tortue, collant comme une mouche à m..., amoureux comme une tourterelle, myope comme une taupe, muet comme une carpe, rouge comme une écrevisse, doux comme un agneau, léger comme une plume (d'oiseau),

chargé comme un âne : c'est ce qu'on appelle avoir du chien ou encore une tête de cochon.

Vous croyez qu'il y a anguille sous roche et que je veux vous poser un lapin ?

Vous aurez beau gueuler comme un putois, souffler comme un phoque, pleurer comme un veau ou verser des larmes de crocodile ou encore venir en foule à ma porte, serrés comme des sardines, faire le pied de grue pour me tirer les vers du nez, je ne vous servirai pas de bouc émissaire.

J'ai d'autres chats à fouetter ; je préfère noyer le poisson et, lorsque vous constaterez que je dors comme un loir, vous vous regarderez comme des chiens de faïence et vous retourneriez à vos moutons.

Bêêêê...

Si vous repérez de nouvelles curiosités, n'hésitez pas à nous les communiquer. Veuillez aussi, si possible, nous indiquer la source de vos découvertes. Merci! Faites parvenir à : epik@videotron.ca

Cercle des FERMIERES

Expo-Vente

Du 22 juin au 28 juillet

Ouvert tous les jours

de 10h à 16h30

Local des Fermières

420, rue du Couvent

418 867-1781 #229

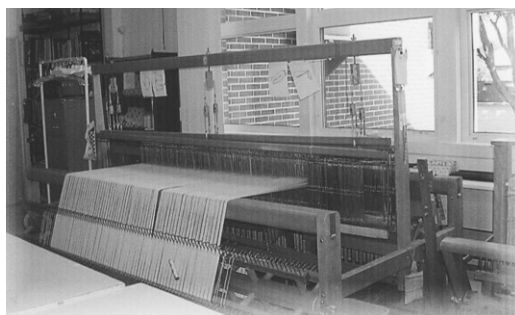
Web: fermieres.cacouna.net

Artisanat, Broderie

Couture, Crochet

Ébénisterie

Tissage, Tricot



Venez voir les confections soignées et originales de nos artisanes.

Vous serez ébahis par le choix et la qualité des pièces présentées.

Que ce soit pour vous ou pour offrir en cadeaux, ces créations fait main et avec amour seront grandement appréciées.

Ces articles sont entièrement confectionnés par les membres du Cercle de fermières de Cacouna

Photo fournie par Louiselle Pelletier

Conseil de FABRIQUE

VACANCES DE LA SECRÉTAIRE

Durant le mois de juillet, le bureau sera fermé à l'exception du mercredi après-midi de 13h. à 16h. Pour les urgences, communiquez avec Mme Claudette Larochelle au 418-862-8123

Pour les funérailles, communiquez avec Mme Marielle Dumont au 418-862-3763

VISITE DE L'ÉGLISE

La demande a été acceptée pour 7 semaines. Elle débutera le 30 juin pour se terminer le 17 août.

2 étudiants de Cacouna ont déjà envoyé leur CV pour cet emploi.

CAPITATION

À ce jour, 24% de la population ont payé leur capitation, nous vous en remercions.

Nous lançons un appel à tous ceux qui ont oublié de le faire, une réponse de votre part serait très appréciée.

Merci et bon été !

*Les membres du conseil de Fabrique
Claudette Larochelle, prés.*

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2013

Les conseillers André Guay et Carol Jean sont absents.

Dépôt et acceptation des états financiers 2012 - M. Jean-Philippe Leblanc vérificateur de la firme Samson, Bélair nous transmet les résultats de la vérification pour l'année terminée au 31 décembre 2012.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de mars 2013 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 202 215.13\$ à même le fonds général et de 54 450.76\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Changement logo site internet. Acceptation de la proposition de Django Blais pour les changements de logo sur le site internet de notre municipalité au coût de 300\$.

Invitation au 7e rassemblement annuel du Réseau de solidarité municipale du B-S-L qui se tiendra le 27 avril 2013 au Centre des congrès de l'Hôtel Rimouski.

Inscription congrès ADMQ et cours ADMQ - Le conseil autorise la d.g. à assister au congrès de l'ADMQ qui se tiendra du 12 au 14 juin 2013 à Québec au coût de 460\$ + t, de même qu'à la formation sur l'accès aux documents des organismes publics qui se tiendra à Rivière-du-Loup le 15 mai prochain au coût de 270\$ + t.

MMQ - ristourne 2012 au montant de 2 244\$.

CLD - invitation au 8e rendez-vous socioéconomique de la MRC de R-du-L le 18 avril 2013. Le conseil autorise madame Ghislaine Daris mairesse et monsieur Gilles D'Amours conseiller à y assister et en défraiera l'inscription de 40\$ chacun.

Correspondance Colette Leclerc - Gilles Nadeau concernant les scénarios proposés à l'assemblée publique sur le projet d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Grève et du Quai. Le conseil les avise qu'une rencontre d'information sera tenue sous peu et qu'ils seront avisés à ce moment des différentes options et des coûts.

MRC de Rivière-du-Loup

1. -Carrières et sablières

Pour notre municipalité, le montant s'élève à 1774.58\$.

2. - Répartition dette développement éolien Viger-Denonville

La MRC de R-du-L nous a transmis la répartition de la dette aux municipalités membres au 31 décembre 2012 concernant le développement éolien communautaire Viger-Denonville. Pour notre municipalité, la dette s'élève à 198 994\$.

3. - Coût des mutations sera majoré de 1\$ pour chacune des mutations et ce, à partir du 1er avril 2013.

Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale

Soirée des Ambassadeurs

Tourisme R-du-L invite les membres du conseil à participer à la 25e soirée des

Ambassadeurs qui se tiendra le 16 avril prochain à l'Hôtel Lévesque.

Correspondance - Le Cénacle

Le conseil d'administration de la Maison de Prière Le Cénacle nous a expédié une correspondance demandant de reconsidérer le compte de taxes pour l'année 2012 et 2013 en vertu de l'article 205.1 de la loi sur la fiscalité municipale.

Le conseil a rencontré madame Yolande Bouchard à maintes reprises avant les travaux et elle a toujours manifesté son désir de recevoir les services proposés; elle a toujours allégué que la maison de Prière Le Cénacle paierait les services lors des travaux. Lorsque le règlement d'emprunt est entré en vigueur, une copie du règlement lui a été transmise. Sur le compte de taxes de 2012, les mêmes services y étaient déjà facturés; sur le compte de taxes de 2013, le seul ajout est la connexion aux services qui nécessitent une taxe d'entretien à laquelle tous les citoyens connectés y sont facturés. Attendu qu'en vertu de l'article 206 de la loi sur la fiscalité municipale, une municipalité peut conclure une entente en vertu de laquelle le propriétaire s'engage à payer à la municipalité une somme d'argent en contrepartie des services municipaux dont bénéficie son immeuble; Attendu que la maison de prière Le Cénacle compte 100 chambres; Attendu que le conseil municipal, dans son règlement d'emprunt, n'a prévu charger que le tiers des chambres pour un immeuble d'une telle ampleur;

En conséquence, le conseil refuse la demande de la Maison de Prière Le Cénacle.

Commission régionale du Port de Gros-Cacouna- Renouvellement de l'adhésion (200. \$) de la Municipalité comme membre et nomination de monsieur Gilles D'Amours comme représentant de la Municipalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Adoption du Règlement no 58-13 - Création du service de sécurité incendie (Voir les détails du règlement dans la section Procès-verbaux du site de la municipalité)

(CONSTITUTION, MANDAT, CONDITION D'EMBAUCHE, POUVOIR ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE, POUVOIRS D'INTERVENTION, ENTRAIDE INTERMUNICIPALE.)

Achat de deux radios numériques

Le conseil accepte de faire installer les deux radios numériques soit un dans le camion citerne et un dans le camion personnel de monsieur Claude Lévesque au coût d'environ 1000\$ chacun.

M. Lévesque s'engage à remettre à la municipalité ledit radio advenant ne plus être à l'emploi de la municipalité comme chef pompier.

Démission de Simon Courcy comme pompier à temps partiel à compter du 5 mars 2013. Le conseil adresse ses remerciements à monsieur Simon Courcy pour le travail exécuté au sein de la brigade incendie de Cacouna.

AJOURNEMENT DE LA SESSION

CONDENSÉ DE LA SESSION AJOURNÉE DU 9 AVRIL 2013.

Tous les conseillers sont présents à l'exception d'André Guay.

TRANSPORT

Commission de Toponymie - le nom «Route Bérubé» a été accepté.

Commission Scolaire Kam-R-du-L- Événement cycliste du 19 mai.

Autorisation de tenue de cet événement permettant à 160 jeunes de 3e à 5e sec. de parcourir à vélo la route reliant St-Pascal à Matane, traversant à Cacouna la rte 291 d'est en ouest. Sous condition d'autorisation du MTQ car cette rue est de juridiction provinciale.

Soumissions - nivelage des rues

Le conseil autorise la Mun. de St-Arsène à effectuer le nivelage des rues pour l'année 2013 au coût de 120\$ de l'heure.

Soumissions - balayage des rues

Le conseil autorise Michel Lepage pour l'année 2013 au coût de 5200\$ plus taxes.

Correspondance Transports Canada

Dans le cadre d'un projet de réparation des brise-lames au port de Gros-Cacouna, TC prévoit, comme propriétaire des installations, rendre disponible une partie de la falaise présente sur sa propriété, comme source d'approvisionnement en pierres. Les travaux prévus en 2013-2014 et 2014-2015 consistent à reconstruire le muisoir du brise-lames sud et à consolider certaines zones endommagées du brise-lames nord.

HYGIÈNE DU MILIEU

Analyse de l'eau potable - 3 ans

Le conseil accepte la soumission de Laboratoire BSL pour l'analyse de l'eau potable et de l'eau usée pour l'année 2013-2014-2015 aux coûts respectifs de 1780\$ et 868\$ plus taxes, transport inclus.

Protocole d'entente Consortium Cima+/Roche - Dépôt du projet pour effectuer les travaux au regard RD-1 des bassins aérés.

Mandat de révision (env. 1000 \$ + t) à la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay s.e.n.c.r.l. afin de le soumettre au Consortium Cima+/Roche pour autorisation.

Étude préliminaire - Rue de la Grève-du-Quai, déposée. Consultation des citoyens prévue dans les prochaines semaines afin de les informer du suivi du dossier.

Dépôt d'une mise en demeure - Allen afin de leur faire parvenir le paiement complet de 333 466\$ représentant le solde dû, par chèque certifié. Le conseil mandate la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay s.e.n.c.r.l. pour accuser réception de cette mise en demeure à la firme d'aviseur légal d'Allen soit Bernier Beaudry.

Addenda Lafontaine Leclerc

Le conseil accepte les avenants nos 4-5-6-7 du lot #3 pour un montant total de 52 971.41\$ et accepte de les payer à même le règlement d'emprunt no 34-10.

Travaux Beaulieu-Meunier - facture du laboratoire LVM - Dépôt au conseil de la facture de LVM Inc. au montant 7754.49\$ t.i. pour le contrôle qualitatif des matériaux pour travaux entre Beaulieu et Meunier. Un montant suppl. de 433.60\$ +t a été facturé considérant les conditions climatiques dont une présence accrue réalisée au chantier.

Le conseil accepte de payer la facture de LVM au montant de 6 310.90\$ +t selon les soumissions déposées et acceptées par le

conseil, le solde n'ayant pas été autorisé au préalable.

MRC de Rivière-du-Loup - SEMER

La composition du c.a. de la SEMER sera revue prochainement pour ajouter un siège à la MRC ce qui permettra plus de latitude dans la nomination des représentants de la MRC. De plus, le conseil de la MRC souhaite que la municipalité de Cacouna, actionnaire de la SEMER, agisse comme facilitateur pour l'implantation de l'usine de biométhanisation projetée.

AMÉNAGEMENT, URB. ET DÉVELOP.

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

MRC de Rivière-du-Loup - Copie du second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé. Nous devons faire parvenir à notre réunion du conseil de mai notre avis sur ce schéma révisé par résolution à la MRC.

Ministère des Ressources naturelles - Indexation des tarifs du registre foncier

Pour les municipalités, cela se traduit par une majoration de 1\$ pour copies de réquisitions transmises aux fins de mutations immobilières, passant ainsi de 3\$ à 4\$.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil accepte :

1.- Les tarifs pour les moniteurs de terrain de jeux pour l'été 2013 :

-Responsable du terrain de jeux 12\$ de l'heure (37.5 heures)

-Moniteur 11\$ de l'heure (30 heures)

-Service de garde 10.25\$ de l'heure (20 h) pour les mêmes personnes que l'an passé.

2.- De verser l'acompte pour les feux d'artifice soit la somme 650\$

3.- L'inscription au coût de 100\$ pour le tournoi mini-basketball à l'éc. sec.de R-d-L.

Le conseil refuse :

4.- La construction des modules de Skatepark (planche à roulettes) ; par contre nos assur. chargeront une surprime de 750\$.

5.- L'achat de foyer ext. pour la St-Jean : 180\$

Demande de financement pour la St-Jean. Le conseil, à l'instar de l'Ass. Nat. du Qc, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Offre de partenariat RIME

Le conseil ayant pris connaissance de l'offre de RIME (Regroupement Indépendant de la Musique Émergente, et les Loisirs Kakou Inc. ayant manifesté son intention de participer à l'organisation d'un spectacle offert par RIME;

Attendu qu'une somme de 2500\$ est exigible pour la tenue d'une telle activité et que les revenus de bars, les commandites locaux ainsi que 50% de la vente des billets restent aux Loisirs Kakou Inc.;

le conseil accepte la production d'un spectacle RIME en 2013 pour une somme de 2500\$ et demande en priorité l'interprète «Daniel Boucher».

Facture Carl Charron architecte - Centre des loisirs - Le conseil accepte de verser 2892.90\$ pour l'étude préliminaire.

Carl Charron architecte - dépôt de l'estimé préliminaire des coûts d'un centre des loisirs

Offre de services - Carl Charron (projet bibliothèque) - Dépôt d'une offre de services en architecture afin de préparer les plans et devis pour l'aménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie de l'église ainsi que la surveillance partielle lors de l'exécution des travaux pour un montant total de 21 655\$ plus taxes.

Le conseil attend la confirmation de la subvention avant d'autoriser une telle dépense.

Adhésion URLS (150 \$) pour 2013-2014

Protocole d'entente - Parc École

M. Yvan Tardif, d.g. de la Comm. Scolaire Kam-R-du-L., nous transmet copie corrigée du protocole d'entente concernant le parc-école. Les corrections sont au paragraphe 15 qui est sous réserve des dispositions dudit Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire.

Pour ce qui est de la résolution concernant notre priorité d'achat du terrain, advenant une fermeture de l'école Vents et Marées, la Commission scolaire ne peut s'engager en ce sens puisque le Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire exige que toute aliénation d'un immeuble dont la valeur excède 100 000\$ se fasse selon une procédure spécifique, dont une autorisation au préalable du MELS.

Le conseil accepte le protocole d'entente révisé relatif au parc de jeux à l'école Vents-et-Marées.

Une demande de financement dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire pour le projet de relocalisation de la biblio municipale à la sacristie de l'Église St-Georges de Cacouna sera préparée par la dir. gén.

Corporation de développement

Le conseil autorise un budget de 250\$ pour offrir des semis et boutures aux citoyens.

AUTRES DOSSIERS

AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec - Le conseil autorise madame Ghislaine Daris à participer les 16 et 17 mai prochain à l'AGA de l'Association qui se tiendra à Deschambault-Grondines, Cap-Santé et Neuville.

AGA de OKAKIR - Invitation à participer à l'AGA de l'Organisme « bassins versants de Kam., L'Islet et R-du-L qui se tiendra le 24 avril prochain à Saint-André.

Comptes à payer Consortium Cima+/Roche - Que les comptes pour la période du 1 au 31 mars 2013 soient ratifiés et payés pour un montant de 11 310.74\$ (Consortium Cima+/Roche 3413.20\$ et 4520.65\$) ainsi que Cie Wilfrid Allen Ltée (filtre à charbon 3376.89\$) et annule le montant autorisé à la résolution 2013-04-89.4.1 de 54 450.76\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2013

Tous les conseillers sont présents

Protocole d'entente Consortium Cima+/Roche - Considérant que Cima+/Roche a agi, pour la Mun. de Cacouna, à titre de consultant dans le cadre du projet de re-

construction de la station d'épuration-lot 3, y réalisant, notamment, les plans et devis et la surveillance des travaux; que ces travaux ont été finalisés le ou vers le 7 février 2012; que suite à la mise en route des équipements en décembre 2011, la Municipalité a noté une problématique d'accumulation anormale de boues dans les regards d'affluent de la station d'épuration; que Cacouna a avisé Cima+/Roche qu'elle la tenait responsable pour les problématiques vécues, étant d'avis qu'il s'agissait d'un problème de conception des ouvrages et demandé de procéder aux travaux requis pour régulariser la situation; Considérant que Cima+/Roche, quoique niant toute responsabilité à cet égard, a proposé de mettre en place une pompe permettant le relèvement et l'évacuation des eaux chargées et en a réalisé les plans et devis ;

Considérant que Cacouna accepte de contribuer financièrement à l'exécution de ces travaux, malgré ses prétentions relativement à la responsabilité de Cima+/Roche afin de permettre que ces travaux soient exécutés dans les meilleurs délais; que Cima+/Roche accepte de contribuer aux coûts liés à ces travaux afin que ces travaux puissent être corrigés le plus tôt possible, minimisant ainsi les dommages que prétend subir Cacouna, le tout sans admission de responsabilité;

En conséquence, le conseil accepte les documents suivants :

« Entente et quittance » concernant le dossier Regard RD-1 des bassins aérés en ajoutant au dernier paragraphe du point 3 de l'entente les mots « et frais » suite aux mots « tous autres travaux ».

Soumissions Regard RD-1

Le conseil accorde le contrat de modification du regard RD-1 - Lot #3 Reconstruction station d'épuration à Les Excavations Bourgoin & Dickner Inc. au montant de 49 139\$ plus taxes.

Le coût de ces travaux seront répartis entre la Municipalité et le Consortium Cima+/Roche selon le protocole d'entente intervenue le 29 avril 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2013

Tous les conseillers sont présents

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés d'avril 2013 et approbation des comptes du mois

pour un montant total de 227 499.86\$ à même le fonds général et de 55 982.36\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10 (seulement la facture no 144 Cons. Cima+/Roche et la facture no 175424 de Roche), les autres factures du Consortium Cima+/Roche concernant les travaux du lot #3 étant retenues jusqu'à ce que les travaux finaux soient exécutés.

Vérificateurs de la municipalité

Le conseil demande des soumissions sur invitation pour la vérification des livres de la municipalité pour une période de trois ans, soit 2013-2014-2015.

Dépôt des états financiers au 30 avril 2013 pour information.

Correspondance MAMROT - Réserve indienne - Monsieur Sylvain Gaudreault, min. des Transports et du MAMROT nous avise que le gouvernement du Qc a été interpellé, à plusieurs reprises, par des questions liées à la superposition territoriale de municipalités locales et de réserves indiennes.

La solution envisagée consisterait essentiellement à permettre, cas par cas, aux Premières Nations et aux municipalités locales, qui en feraient l'une et l'autre la demande, de traduire leurs réalités respectives en modifiant les limites territoriales municipales locales sur la base du détachement du territoire de la réserve indienne de celui de la municipalité locale.

Cette solution serait mise en place sur une base non contraignante, volontaire et consensuelle.

Téléphones - facturation

Dépôt au conseil de l'offre de rabais par Bell Canada ainsi que ceux du Groupe Négotel. Pour l'ensemble des lignes téléphoniques de la municipalité, le Groupe Négotel représente près de 40.\$ d'économie par mois par rapport à Bell. Le conseil accepte donc que la d. g. adhère au Groupe Négotel pour nos lignes téléphoniques non actuellement à contrat et fasse de même pour les autres lignes au fur et à mesure que les contrats seront échus.

Taxe d'accise - autorisation de la reddition de comptes - La direction générale des infrastructures nous avise que la reddition de comptes pour la période du 13 mai 2009 au 31 décembre 2012 dans le cadre du programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2009-2013 a été approuvée.

Félicitations aux 3 nouveaux ambassadeurs de la municipalité nommés le 16 avril dernier à la 25e soirée d'intronisation des ambassadeurs par l'Office du Tourisme et des congrès, occasion de féliciter les efforts des organisateurs de congrès et d'événements au cours de l'année. Il s'agit cette année de Ghislaine Daris, Yvan Roy et Claude Bouchard.

Invitation des fusiliers du St-Laurent d'assister à la cérémonie de passation de commandement samedi le 11 mai à Riv-du-Loup. Madame Daris y assistera.

Correspondance - 9125-3773 Québec Inc. - M. Martin Pormerleau, pour la compagnie 9125-3773 Québec Inc., nous demande de reconduire le programme de revitalisation qui prendra fin le 31 décembre prochain pour une autre période supplémentaire de trois ans.

Avis de motion est donné en vue de l'adoption d'un règlement renouvelant le programme de revitalisation à partir de l'année 2014.

Avis de motion - règl. sur les animaux

Avis de motion - règlement sur le bon ordre et la paix

MRC de Rivière-du-Loup - coût des mutations - 6\$ sera facturé par dossier de mu-

tations rétroactivement au 1er avril 2013.

Chambre de Commerce de Riv-du-Loup Suite aux invitations de la Chambre de Commerce de Riv-du-Loup, le conseil renouvelle son adhésion à la Chambre (95\$ +t). Mme Daris assistera au souper du tournoi de golf des gens d'affaires de Riv-du-Loup le 5 juillet 2013 (40\$) et une place est réservée au gala des Prestiges du 16 nov.

Correspondance - Le Cénacle

Accusé réception d'une correspondance du conseil d'administration du Cénacle nous informant qu'ils ont pris connaissance auprès d'avocats qualifiés dans le domaine municipal et auprès des Affaires municipales concernant la taxation de 2013. Ils nous mentionnent que la maison est reconnue comme « Institution religieuse » auprès du gouvernement et qu'ils sont exempts de toutes taxes selon la loi et qu'une municipalité ne peut excéder 1% de la valeur nette du terrain en taxe pour les services.

Le conseil demandera un avis légal à Tremblay Bois Migneault Lemay dans ce dossier.

Rampe pour handicapés - Subvention

Une demande de subvention au Fonds pour l'accessibilité ayant été refusée et attendu que la Municipalité doit doter ses édifices de rampes pour handicapés selon la loi; ce conseil demande à M. François Lapointe, député - d'appuyer la mun. afin d'obtenir une subvention admissible pour les travaux à ses édifices municipaux.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt du rapport du service incendie

Demande du chef pompier

M. Claude Lévesque nous avise que le service incendie compte 19 pompiers volontaires dont 2 travaillent à l'ext. de la région. 3 pompiers ne sont pas disponibles en semaine et un est en congé de maladie. Le conseil accepte que le chef pompier prépare des entrevues pour l'embauche de 2 nouveaux pompiers.

TRANSPORT

Panneau électrique Rivière-des-Vases

Dépôt de soumissions pour l'installation d'un panneau étanche à l'air salin à R-des-Vases. Le conseil accepte la soumission de Collin & Dubé (3e option) pour le raccord direct avec H. Qc pour 990.\$ plus taxes.

Commission de Toponymie - Attestation de la Route Bérubé

Demande traverse piétonnière en face bureau poste. Le conseil demande au MTQ d'installer cette traverse afin d'augmenter la sécurité des piétons dans ce secteur très achalandé.

Tondeuse - Accord d'achat d'une Tondeuse HRR2168VKC chez Jean Morneau au coût de 597.05\$ plus taxes.

Soumissions signalisation - Ce conseil accepte la soumission de Signo Tech au coût de 310.60\$ +t pour la confection de panneaux de signalisation des rues.

HYGIÈNE DU MILIEU

Demande - Collecte sélective

Attendu que la mun. s'oppose vigoureusement, après tant d'efforts dans l'implantation des systèmes de collecte sélective, à une révision à la baisse de la compensation pour la collecte sélective;

Demande est faite au MDDEFP de réviser

le projet de règlement de façon à maintenir l'entière compensation dès 2013 pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

Recyc-Québec - versement pour compensation de la collecte sélective au montant de 26 418.44\$ représentant le solde de 30% des années 2010 et 2011 ainsi que 80% de la compensation pour 2012.

Rencontre vigilance - LET - M. Gilles D'Amours présente un résumé de la rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Rivière-du-Loup qui s'est tenue le 19 avril dernier.

Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie 2013 - Pour recevoir un baril, il faut faire une inscription obligatoire au concours par internet au préalable. Un tirage au sort aura lieu et les barils seront disponibles aux citoyens au coût de 30\$ chacun dans les magasins IGA.

Soumissions - échantillonneur

Ce conseil accepte la soumission de Aven-sys pour l'achat d'un échantillonneur portatif automatique modèle 6712C avec base compacte ainsi qu'un ensemble de ligne de succion en vinyle de 25 pieds incluant crépine en polypro/acier inox et adaptateur à couplage rapide au coût de 3640\$ +t.

Avis motion - règlement emprunt travaux d'égout et voirie rue du Quai

Ordre de changement no 16 - Lot #2

Entente pour une somme supplémentaire de 524.70\$ pour la plantation d'arbres, remboursable à 100% par le MTQ.

Rapport de validation du débitmètre du Puits Moreault - Le débitmètre ayant échoué le test de validation, le conseil demande des soumissions pour son remplacement.

Soumissions - Jean-Paul Roy, ingénieur conseil - Travaux rue du Quai

Le conseil accepte la soumission de Jean-Paul Roy, ing. conseil afin de mettre à jour les plans portant le no de dossier 917 pour les travaux aqueduc, égout sanitaire et pluvial sur la rue du Quai ± 390 mètres lin.

Le conseil accepte aussi les étapes de travail proposées à la soumission (a à m) ainsi que les honoraires jusqu'au début des travaux soient de 7500\$ plus taxes.

Le conseil accepte enfin la surveillance des travaux, déplacements inclus, plan final et attestation des travaux tel que décrit à la soumission (a à h) pour un montant de 15 150\$ plus taxes.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

CPTAQ - décision 404295

Autorise l'aliénation en faveur de Succession Fernando Pelletier et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit résid. access. Autorise l'aliénation en faveur de Ferme Fígali inc. d'une superficie de 1686,7 m².

Nomination d'une personne désignée

Le conseil nomme Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments, la personne désignée selon l'article 36 de la loi sur les compétences mun. ainsi que dans le périmètre urbain de la mun.; Que les frais fixés pour

un tel mandat soient remboursés par le demandeur au taux horaire de l'insp. mun. **MRC de Rivière-du-Loup - avis PSDAR2** La MRC de Rivière-du-Loup demande aux municipalités de signifier par écrit leur avis concernant le schéma d'amén. révisé.

Le conseil informe la MRC des commentaires suivants :

Les orientations générales rejoignent bien certaines des préoccupations de la mun. soient :

- Accès au fleuve pour la population et les visiteurs et revitalisation des berges

- Ouverture et adaptation aux besoins des familles, aux enfants, aux quartiers multigénérationnels et au maintien des tranches de population plus âgées dans notre communauté

- Parcs de proximité dans les divers secteurs

- Perméabilité entre les secteurs pour piétons

- Centre de la mun. plus densément peuplé pour favoriser le dével. de services et de commerce de proximité, ainsi que pour favoriser le maintien d'un noyau accessible pour les piétons.

- Meilleurs accès au transport collectif.

- Équipements et logements multi-générationnels

- Progr. d'incitation à l'établissement + dynamiques

Par contre :

- Zone industrielle à l'ouest de la route du Port et au nord de la rue du Patrimoine ne devrait pas faire partie de la zone industrielle désignée.

- Terrain de 50 m. de largeur exigé en face de la zone agricole à l'ouest de la municipalité sur la rue du Patrimoine devrait être de 20 mètres comme ailleurs dans la municipalité étant donné les services d'aqueduc et d'égouts existants.

Chapitre 12- Les réseaux de transport

- Nous aimerions souligner comme artère apportant des problèmes de sécurité et de bruit excessif, la route 291 qui reçoit le trafic de la voie de contournement et qui a connu une importante augmentation de circulation à haute vitesse. Nous aimerions que le schéma intègre cette problématique dans son constat et la volonté d'y trouver une solution

- On y parle de développer le port et les transports intermodaux mais on n'y souligne pas l'importance de raccorder le port au ch. de fer. Nous aimerions que cette problématique soit intégrée.

Chapitre 8- Les milieux récréatifs

Nous sommes heureux de voir le parc Kiskotuk dans les priorités. Nous aimerions également intégrer notre préoccupation de redonner accès au fleuve à la population, particulièrement depuis le centre de la municipalité.

Chapitre 14- Les usages par aire d'affectation.

- Zone de villégiature : Seule une partie de la Pointe-à-Moreault est identifiée comme zone de villégiature alors qu'elle devrait toucher l'ensemble de l'îlot déstructuré du secteur.

- Zone industrielle : Une partie des terrains en bordure de la Route du Port, à l'ouest de celle-ci et au nord de la rue du Patrimoine reçoit un usage industriel. Nous aimerions que cette aire soit affectée à un usage tampon mieux compatible au développement de l'important noyau habitation se trouvant juste derrière. Il s'agit en fait de la vue sur la zone du port depuis les habitations et nous aimerions pouvoir la traiter plus adéquatement comme transition.

- 14.1.1 Définition des affectations publiques

L'aire d'affectation publique identifie les ter-

rains d'utilités publiques. Il s'agit de l'aéroport de R-du-Loup, le port de Gros-Cacouna et le lieu d'enfouissement technique de R-des-Vases.

- Dans l'affectation publique, les usages associés à la vocation princ. du lieu sont autorisés.

Attention, le terme « usages associés » n'est pas clarifié plus loin et ouvre la porte à une interprétation par les tribunaux plutôt que par une voie de consensus.

Dépôt et acceptation du P.V. du comité consultatif d'urbanisme du 15 avril.

MRC de Rivière-du-Loup - agrandissement périmètre urbain - M. Raymond Duval d.g. de la MRC nous transmet le projet de règlement no 189-13 adopté le 18 avril dernier indiquant l'agrandiss. du périmètre d'urbanisation du sch. d'amén. et de développement à même l'aire d'affectation récréative, sur une partie des lots 8, 19, 20, 24 et 46, situés en bordure du fleuve Saint-Laurent, de part et d'autre de la rue de la Grève.

Adoption du 2^e projet de Règl. no 45-12 – modifiant le règl. de zonage 19-08-2

- RELATIVEMENT à l'ajout de clauses à l'article 8.2.1.1 concernant « abri d'hiver, clôture à neige, toile couvre sol » ;

- RELATIVEMENT à la modification de l'article 10.1.2 concernant la localisation de l'aire de stationnement ;

- RELATIVEMENT à l'ajout d'un paragraphe à l'article 11.1.2 concernant « les enseignes autorisées sans certificat d'affichage » ;

- RELATIVEMENT à l'ajout de clauses au chapitre 12 concernant la protection du milieu riverain et hydrique des lacs et cours d'eau concernant les interventions en zone inondable et bande de protection ;

- RELATIVEMENT à l'autorisation d'entrepôt ext. type A et B dans la zone 119 ;

- RELATIVEMENT à l'agrandissement de la zone 124-H

(Voir détails sur le site de la Municipalité – Procès-verbal du 6 mai 2013)

Demande Ferme Bernard Lebel - CPTAQ

- Alinéation d'une partie de terrain au profit de la Ferme Bernard Lebel et échange de bande de terrain avec la Ferme Maillo. Le conseil appuie ces demandes.

Appui à la demande de Ferme Figali - CPTAQ - Cession d'une partie de terrain déjà lotie à un acheteur qui prévoit un projet d'entreprise agricole.

Avis de motion est donné pour adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage no 19-08-2 relativement aux marges de recul minimales le long du chemin du Bois-des-Bel, à la réglementation concernant les roulettes dans les zones de villégiature, aux remblais et déblais dans les falaises, à ajouter dans la zone 69-A l'affectation forestière, à ajouter l'affectation commerciale dans la zone 9-P.

Avis de motion - modification au règlement de lotissement 20-08-2 relativement à des cessions de terrains à des fins de parc, de terrain de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel.

LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du rapport mensuel de Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Embauche pour le terrain de jeux :

Émilie Dumont 37.5 h à 12\$ Resp. t. de j.

Alyssa Brousseau 30 h à 10.50\$ Monitrice

Kéryan Boucher 20 h à 10.25\$ S.de garde

Demande de commandite au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Pop. du Parc et Villersay pour le projet de relocalisation de la biblio municipale.

Potagers surélevés

Attendu que le comité de développement a recommandé au conseil municipal d'ajouter un potager surélevé au jardin communautaire qui permettrait aux personnes aînées et à mobilité réduite de jardiner sans avoir à s'agenouiller ou s'accroupir; que ce jardin est sous la responsabilité des Loisirs Kakou Inc.; le conseil accepte que les employés de voirie confectionnent le potager surélevé et que les matériaux soient payés à même les fonds des loisirs.

CDC du K.R.T.B. – Demande de doter les agents de développement du logiciel Antidote qui est un correcteur et un guide linguistique afin de maximiser le réseau informatique et maintenir un bon niveau de français. Le conseil accepte de contribuer (50\$) pour notre agente de développement.

Tournée rurale des Séjours exploratoires 2013 - Marimaud Morin-Dupras, agente de dével. de notre municipalité nous informe qu'une tournée rurale dans le cadre des séjours exploratoires de Place aux Jeunes se tiendra samedi le 25 mai. Le but de cette opération est de vendre notre milieu de vie, sa qualité, son dynamisme, sa programmation d'activités et ses lieux d'implication. Le conseil accepte d'offrir en tirage trois livres sur Cacouna.

Corporation de développement - Budget 2013 - Le CDC a procédé à son incorporation en novembre dernier et est devenu un organisme sans but lucratif. Les membres du conseil d'administration demandent au conseil d'autoriser le transfert des montants résiduels établis suite à la vérification des états financiers de 2012 au compte ouvert à la Caisse Populaire du Parc et Villersay au nom du Comité de développement. De plus, les administrateurs souhaitent que la municipalité verse à la Corporation, à chaque début d'année fiscale, les sommes consenties lors du dépôt de budget de fonctionnement de l'organisme et la participation municipale aux projets spécifiques.

Attendu que le comité de développement a confirmé au conseil municipal qu'elle remettra à chaque fin d'année financière les états financiers de l'organisme ainsi que le rapport annuel d'activités, les prévisions financières et le plan d'action;

Attendu que le budget détaillé sera déposé à l'automne;

Attendu que le comité s'engage également à ouvrir sa comptabilité à la demande de la mun. et à faire preuve de transparence;

Que le montant du budget 2013 de 5000\$ soit déposé au compte de la CDC.

Soumissions - Ruralys - inventaire archéologique site de l'église. Madame Dominique Lalande, d.g. de Ruralys, nous a expédié une offre de service au montant de 10 155\$ +t pour un inventaire archéologique du projet de relocalisation de la biblio municipale à l'église de Cacouna.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CHANGER OU RESTAURER LES FENÊTRES

Les choix sont nombreux et peuvent être coûteux quand vient le temps de regarder comment agir sur nos fenêtres. Certaines fenêtres se remplacent en quelques instants. D'autres ont été faites pour résister à l'usage du temps et, parfois, une simple restauration est suffisante pour leur redonner leurs qualités initiales. Doit-on changer tout le cadre, poser une nouvelle fenêtre dans le cadre existant ou simplement remplacer le vitrage et les éléments dégradés? Rien n'est simple, mais quelques observations peuvent guider notre réflexion.

Il est d'abord utile de vérifier si nos fenêtres ont toujours une performance minimale. Les fenêtres neuves de la meilleure qualité ont rarement un facteur d'isolation thermique dépassant R4. Mais c'est souvent par le cadrage que se perd le plus d'énergie et que se cause le plus de dommage à la structure des maisons.

Inspection de base du cadrage.

- Y a-t-il des courants d'air l'hiver près des cadrages?
- La fenêtre actuelle est-elle intégrée au cadrage ou s'agit-il du cadrage d'une fenêtre plus ancienne dans lequel un châssis plus récent a été installé?
- Les joints de calfeutrant sur le cadrage sont-ils dégradés?
- Y'a-t-il des traces de pourriture dans le bas du cadre?

Cet aspect est très important. Comme le démontre le croquis ci-contre, une faille dans la protection contre l'humidité apportera une détérioration dans la structure du mur de la maison sous la fenêtre et dans la structure du cadrage.

La meilleure façon de vérifier si le cadrage est pourri en dessous de la couche de peinture est d'utiliser un petit tournevis pointu et d'exercer une pression forte sur divers points qui peuvent sembler plus critiques dans le bas de la fenêtre et de son cadrage. Souvent on découvrira rapidement des dommages qu'on n'avait pas soupçonnés au premier coup d'œil.

-Le cadrage est-il tordu, le vitrage est-il fendu? Les volets ferment mal? Ceci peut venir d'une structure de maison affaissée, d'un linteau mal appuyé, d'un agrandissement d'ouverture de fenêtre qui a été fait sans tenir compte de la charge au dessus de la fenêtre ou encore, le plus souvent, d'une fenêtre qui n'a pas été installée dans les règles de l'art et qui est trop coincée dans son ouverture.

Si votre maison a une valeur patrimoniale et qu'il vous est possible de travailler sur l'amélioration de vos fenêtres sans changer le cadrage d'origine, c'est toujours une bonne idée. Si vous avez à intervenir sur le cadrage, alors assurez-vous de régler définitivement les problèmes d'infiltration d'air et d'eau (membranes élastomère et/ou mousse isolante à faible expansion).



Le vitrage et les coupe-froid.

Si vous avez du givre sur vos vitres l'hiver, si vous avez de la buée ou de l'eau dans vos vitres, vous avez alors un problème à régler. Des fenêtres de qualité peuvent être restaurées en remplaçant les thermos ou en remplaçant les coupe-froids. Ceci est même un choix très judicieux car les bonnes fenêtres coûtent très cher. Certaines entreprises vous proposent de réparer vos thermos. Ceci est efficace pour y enlever la buée mais un thermos qui a été descellé n'a pas vraiment de valeur d'isolation thermique. Dans le cas de certaines fenêtres (par exemple celles à cadrage en pin installées dans les années 70-80 avec une grande fenêtre dans le haut et deux petites fenêtres coulissantes dans le bas) il est presque toujours plus efficace et économique à terme de remplacer l'ensemble de la fenêtre.

Quelles fenêtres installer?

Nous ne remplacerons pas ici les nombreux experts de la question que comporte notre région. La très grande majorité des fenêtres construites aujourd'hui sont efficaces. Si vous avez une maison à caractère patrimonial, ou si vous voulez relever le cachet de votre construction, les fenêtres de bois sont désormais très performantes mais exigent un entretien régulier. Si vous insérez une fenêtre de vinyle ou d'aluminium dans un ancien cadrage en bois, vous pouvez également avoir un résultat très performant et une apparence finale intéressante. Dans ce cas, si vous avez une maison patrimoniale, il est important de choisir un style classique qui n'est pas dirigé par une mode passagère et qui préservera la qualité de notre environnement bâti.

Suivi de la tournée d'inspection printannière dans la municipalité.

Un immense merci à tous les citoyens qui font de notre municipalité un endroit où l'environnement est de qualité et où il fait bon vivre.

Après avoir fait plus de 75% de la municipalité, j'ai constaté un effort réel des citoyens pour améliorer notre environnement commun. Bien sûr, certains problèmes importants perdurent mais, dans l'ensemble, le nombre d'avis demandant des correctifs ou une attention particulière a jusqu'ici diminué de 60% par rapport à l'an dernier.

Il est parfois dérangent de recevoir un avis de la municipalité. Notre intention est au départ de vous mentionner ce que les autres voient et que vous ne voyez peut-être plus (ou que vous avez tout simplement oublié). N'oubliez pas que si vous avez une problématique particulière avec vos espaces extérieurs, nous sommes aussi là pour vous aider et, au besoin, nous pouvons vous référer à des ressources répondant à vos besoins.

Bon été à tous.

Vincent Bérubé

Message de la mairesse

Ghislaine Daris

Je profite de l'arrivée de l'été pour vous laisser ce petit mot estival. D'une part, je vous souhaite de passer du bon temps en famille et, d'autre part, de bien vous ressourcer.

Comme vous le savez, depuis cette année, nous faisons partie des « Fleurons du Québec ». Je vous remercie pour tout le temps que vous avez mis pour embellir votre cour extérieure. Aussi, nous faisons partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Alors, mettons nos efforts ensemble pour faire de notre municipalité une des plus belles à visiter et où il est agréable de vivre.

Pour terminer, je tiens à vous rappeler que nous maintenons notre **avis d'ébullition** de manière préventive de notre nouveau réseau d'aqueduc à partir **du numéro 200 à 442 de la rue du Patrimoine**. Nous sommes désolés pour les désagréments que cela peut causer aux citoyens touchés par cet avis.

Je vous souhaite un très bel été !

Ghislaine Daris

Message de la technicienne en traitement des eaux

Petits gestes pour une bonne gestion

SAVIEZ VOUS QUE... le fait de jeter aux toilettes des objets tels que bas de nylon, gants chirurgicaux en latex, serviettes sanitaires, condoms, sacs de plastique, balles de golf, guenilles, applicateurs de tampons, lingettes pour bébés et plus encore, peut nuire au bon fonctionnement du traitement des eaux usées?

Ces objets non dégradables finissent tôt ou tard par obstruer les mécanismes et les pompes. Ce phénomène peut engendrer des réparations importantes et des coûts exorbitants pour notre municipalité.

Soyons PRO-ACTIFS et déposons ces matières aux ordures ménagères. De cette manière, chacun de nous aidera à préserver nos nouveaux bassins aérés.

Protégeons notre patrimoine québécois et l'environnement. Merci de votre attention!

Sabryna Caron

Un an pour le Service d'information aux aînés

En juin 2012, le Service d'information aux aînés a vu le jour dans la MRC de Rivière-du-Loup. Souvenons-nous que le service a pour but d'améliorer l'accessibilité à l'information, la bonifier et de mettre en place des moyens afin que celle-ci soit à jour et coordonnée avec les autres services et organismes. En plus de répondre à un besoin criant, il contribue au mieux-être des aînés et favorise leur participation active dans notre communauté.

Le service dispose d'un agent d'information afin de fournir de l'information et faciliter son repérage et sa compréhension, soit par téléphone, en personne, par courriel ou en présentation de groupe. L'agent a rencontré près de 1 500 personnes dans le but de leur présenter le nouveau service et il a reçu près de 100 appels de demandes d'information. Des bénévoles sont également disponibles pour de l'accompagnement individuel afin d'améliorer l'accessibilité aux services en aidant la personne dans ses démarches.

Le guide des services, mis en ligne à l'adresse www.servicespouraines.com, est un outil de référence pour les personnes aînées et leurs proches ainsi que pour les intervenants du milieu. Le site Internet connaît beaucoup de succès. Depuis octobre dernier, plus de 10 000 pages ont été vues par plus de 4 000 personnes.

Le Service d'information aux aînés a pu être réalisé grâce à la collaboration et l'aide financière de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que de l'Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région du Bas-Saint-Laurent 2008-2013 en partenariat entre la Conférence régionale des éluEs, la Table de concertation des personnes aînées et l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent. Le service, chapeauté par le Centre d'action bénévole des Seigneuries, peut également compter sur la collaboration de la Ville de Rivière-du-Loup et du Centre de santé et des services sociaux de Rivière-du-Loup.

Si vous avez des questionnements sur tous les sujets concernant les personnes aînées et les services disponibles, n'hésitez pas à communiquer avec l'agent d'information, Stéphane Lapointe, au 418 867-8011.



LES EXTINCTEURS

Il y a quelques détails que vous devez tout d'abord connaître sur les extincteurs portatifs. Si vous possédez un extincteur à la maison vous devez, et ce, une fois par mois, vérifier que l'aiguille est encore dans le vert et tourner l'extincteur de façon à ce que la poudre à l'intérieur ne colle pas dans celui-ci. Vous devez faire changer la poudre à l'intérieur aux 6 ans et faire un test hydrostatique aux 12 ans. Si vous n'en possédez pas, il serait préférable de vous munir d'un extincteur de type ABC de 5 livres.

Par contre, un extincteur ne sera aucunement utile s'il n'est pas bien en vue et accessible facilement. Il devrait également être installé près d'une sortie et hors de portée des enfants.

Pour l'utiliser, vous n'avez qu'à suivre ces étapes

- Appeler le 9-1-1
- Garder votre calme
- Retirer la goupille de l'extincteur
- Appuyer fermement sur la manette de commande
- Faire un mouvement de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu
- Quitter la maison et attendre l'arrivée des pompiers

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

867-2485 #241 (Coord. et Chef à la prévention)
867-2205 #302 (Préventionniste sécurité incendie)

C Carrefour
d'Initiatives
Populaires
de Rivière-du-Loup

**DÉPANNAGE
ALIMENTAIRE
D'URGENCE
ÉTÉ 2013**

Une nouveauté cet été, le service du dépannage alimentaire d'urgence sera ouvert à tous les mercredis de 13h00 à 15h00, comme pendant l'année régulière.

Les gens se présenteront à nos locaux du 9, rue Lafontaine au sous-sol et pourront bénéficier d'un dépannage s'ils respectent les conditions régulières, soit 1 fois par mois, maximum 4 fois par année et un montant de 3\$ est demandé. On rappelle aussi l'importance d'amener des sacs réutilisables.

Durant cette période, vous pouvez référer les gens en situation d'urgence au Carrefour d'Initiatives Populaires en téléphonant au 418-867-5735 poste 218.

Seulement les gens référés par son intervenant et/ou un autre organisme auront le droit à un dépannage autre que le mercredi.

Prenez note que, pendant la période estivale, le comptoir alimentaire sera ouvert à tous les mercredis entre 11h00 et 12h15 du 26 juin au 4 septembre 2013.

*Pour toutes questions,
n'hésitez pas à rejoindre
Stéphanie Sénéchal
au 418-867-5735 poste 218.*

Merci de votre compréhension

L'équipe vous souhaite un bel été !

**LE DIMANCHE 23 JUIN, UNE EX-CACOUNOISE
SERA DE PASSAGE AVEC UN AMI CONGOLAIS,
LE RÉFUGIÉ
PATRICK BUGOMA**



QUI, à Cacouna, SE SOUVIENT DES «BONBONS PIERRETTE»... en face du magasin d'Aimé Rivard ... dans la grande maison de Tommy Dubé?

La veuve Irène Dubé Pelletier fabriquait des bonbons et du chocolat. Elle avait 3 enfants : Claire, Pierrette et Louis-Philippe.

Pierrette est devenue religieuse missionnaire en Afrique. Elle sera présente avec ses deux amis Congolais le dimanche 23 juin à la messe de 9h00 à Cacouna et, la veille, samedi, à la messe de 19h30 à l'église St-Patrice.

Plusieurs lecteurs du journal EPIK font partie des gens qui soutiennent finan-

cièrement la venue au Canada du réfugié Patrick Bugoma, retenu 8 ans dans un misérable camp de réfugiés du Malawi en Afrique de l'est.

Patrick, est enfin arrivé au Canada le 18 mars dernier et il vient lui-même vous dire **MERCI**. Il est accompagné de son frère Serge, enseignant à Vaudreuil, région de Montréal.

Ce sera aussi une belle occasion pour Soeur Pierrette de refaire connaissance et de vous glisser un mot de son expérience en Afrique comme infirmière en Algérie, au Burkina et au Mali depuis 1958... C'est donc une visite d'amitié, une visite missionnaire, une tournée de reconnaissance. Dites-le autour de vous et à vos amis-es. Laissez un message au Cénacle de Cacouna.

Soeur Pierrette Pelletier
Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, Montréal.
pierpelletier@hotmail.com

**Vous accompagnez un proche aîné
au quotidien ?**

**CAFÉS-RENCONTRES SOUS LE THÈME DE LA PROCHE AIDANCE
AU COEUR DE NOS VIES**

VOUS DEVEZ VOUS ABSENTER DU TRAVAIL POUR ACCOMPAGNER VOTRE PARENT CHEZ LE MÉDECIN ?

VOUS AVEZ MOINS DE TEMPS POUR VOS AMIS CAR VOUS DEVEZ PRENDRE SOIN DE VOTRE CONJOINTE ?

VOUS HÉBERGEZ UN PARENT ÂGÉ ET VOUS DEVEZ CONCILIER TRAVAIL, FAMILLE ET RÔLE D'AIDANT NATUREL ?

SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE DES RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS SOUTENIR DANS CE RÔLE ?
VENEZ VOUS INFORMER ET PARTAGER AVEC DES GENS QUI VIVENT UNE SITUATION SIMILAIRE.

QUAND: MARDI 25 JUIN 2013
19 H

OÙ: CAB DES SEIGNEURIES
9, RUE LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP

QUAND: MERCREDI 26 JUIN 2013
19 H

OÙ: COOP SANTÉ ST-HUBERT
1, RUE MASSÉ
ST-HUBERT

* EN COLLABORATION AVEC LA
COOP DE SANTÉ ST-HUBERT

QUAND: MERCREDI 3 JUILLET 2013
13H30 H

OÙ: PAVILLON DE L'AMITIÉ
140, ST-JEAN-BAPTISTE
L'ISLE-VERTE

* EN COLLABORATION AVEC LE
CLUB DES 50 ANS ET +

**CENTRE
d'Action BÉNÉVOLE**
des SEIGNEURIES

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
LAURIANNE LABONTÉ
418 867-3130 POSTE 217

L'APPU POUR
LES PROCHES
AIDANTS
BAS-SAINT-LAURENT

OPÉRATION

8 JUIN 2013

NETTOYAGE DES BERGES CACOUNA

BILAN

10 personnes ont participé
6 sacs de déchets ramassés
6 chaudières de recyclage
Au total, environ 60 m³ de déchets
Lieux nettoyés : la plage du Parc de la Fontaine Claire
jusqu'au bas de la côte Roy = 3 km

PARTENAIRES

- La Corporation de développement de Cacouna
- L'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)
- La municipalité de Cacouna

ÉVALUATION QUALITATIVE DU NETTOYAGE EN %

- Verre et bouteilles de plastique recyclable : 25%
- Autres plastiques (médiats filtrants, emballages) : 5%
- Bois et matériaux de construction : 10%
- Styromousse : 60%
- Inusité : « string »

SANTÉ DE LA PLAGE

- Érosion : signes observés dans le secteur de la Côte Roy. Le chemin se détériore lors de grandes marées
- La plage semble naturelle à 100 %

RECOMMANDATIONS À LA MUNICIPALITÉ

- Aménagements : Route en érosion? Passerelles pour piétons dans la zone du 10 m du règlement municipal?
- Réparations : Tuyau pluvial?
- Dangers : Clous et bois peint et traité, au site destiné au feu de la Saint-Jean-Baptiste

REMERCIEMENTS

- Pour remorques : Yvan Roy, Denis Beauséjour et Municipalité de Cacouna
- Pour commanditaires : Mona Simard et Luc Hallé-Marché Desbiens et Fils pour le lunch du midi!
- À tous les bénévoles !

On se donne rendez-vous l'an prochain?

Beaucoup d'éducation reste encore à faire auprès des citoyens qui parcourent le littoral dans le cadre de leurs activités récréatives. Randonneurs et amoureux de la nature doivent rapporter avec eux bouteilles et emballages alimentaires.

De plus, il n'est pas recommandé, et même interdit dans certaines municipalités, de brûler du bois de construction traité ou peint. Non seulement cela libère des produits toxiques dans l'air, mais également dans le sol et dans l'eau.

Et si du bois clouté est brûlé, il est évidemment essentiel d'enlever les clous au préalable ou, du moins, de prendre soin de les extraire des cendres refroidies. Des blessures occasionnées par des clous rouillés pourraient avoir des suites très graves.

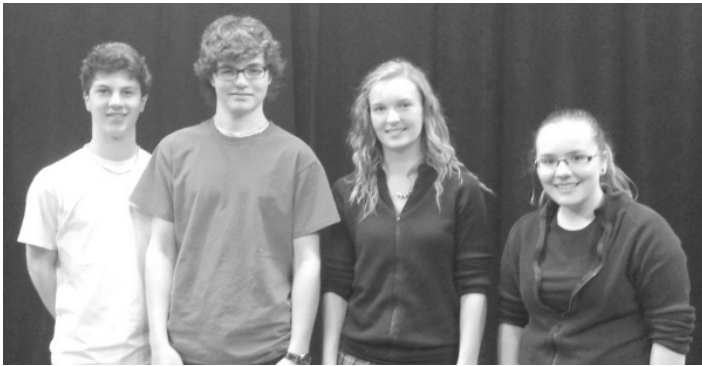
Bilan: Élyse Martin - Conclusion: Marimaud Morin-Dupras



7 municipalités participaient, de la fin mai au début juin, au nettoyage des berges, en collaboration avec l'organisme de bassins versants OBAKIR, soit : Rivière-Ouelle, Saint-André, Saint-Germain, Kamouraska, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup et Cacouna.

Photos: Corpo

DES JEUNES DE CHEZ-NOUS SE DISTINGUENT AU COLLÈGE NOTRE-DAME



De gauche à droite les récipiendaires: Mathias Labrie, Thomas Michaud, Gabrielle Forest-Dionne et Stéphanie Plourde

Le Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup a récompensé de nombreux lauréats lors de son traditionnel gala tenu les 22 et 23 mai derniers au Centre culturel. De ce nombre, certains sont de jeunes Cacounois.

Tout d'abord, Thomas Michaud de troisième secondaire s'est vu décerner le Méritas Rendement pour l'excellence de ses résultats académiques tandis que Gabrielle Forest-Dionne, également de troisième secondaire, a reçu le prix de l'Association de parents accordé aux élèves se distinguant dans plusieurs domaines ainsi qu'une mise en nomination pour le Méritas Culturel. Ensuite, Stéphanie Plourde de deuxième secondaire a remporté un Méritas Implication pour son engagement dans la vie de l'école et Mathias Labrie de cinquième secondaire s'est mérité le trophée remis au joueur de badminton avancé s'étant le mieux illustré sur la scène provinciale. Notons que Daphné Boucher, Pierre-Olivier Lagacé et Jonathan Gasse ont, quant à eux, reçu des mises en nomination pour certains prix.

Félicitations à ces jeunes de notre communauté qui se démarquent dans leur milieu scolaire et ce, autant sur les plans académiques, culturels que sportifs.

Texte et photo: Patrick Létourneau, enseignant

214 FINISSANTS ET FINISSANTES EN LIESSE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE RIV-DU-LOUP



C'est joie et fierté qui se dégagent de cette masse en toges devant l'École St-Pierre, le 12 juin dernier, jour de graduation pour les 214 finissants de Secondaire 5 dont 10% proviennent de Cacouna. Certains sont déjà inscrits au Cégep local, d'autres dans des collèges extérieurs ou écoles professionnelles. On souhaite la meilleure des chances à chacun et des études et une carrière des plus stimulantes.

Des artistes de chez nous au Musée du Bas-Saint-Laurent

Du 21 juin au 14 octobre 2013

*Raymonde April, artiste photographe louperivoise
– La Maison où j'ai grandi*

*L'Imaginaire du Bas-Saint-Laurent
– Un parcours tout en légendes
Jos Morency, artiste peintre pistolois*

*Territoires identitaires
– Oeuvres de 7 artistes de la région*

École VENTS-et-MARÉES

« CLIN D'OEIL SUR LA CULTURE MALÉCITE »
SE MÉRITE UN PRIX AU NIVEAU BAS LAURENTIEN



Tiré de:

Info-Parents / juin 2013 - École Vents-et-Marées

APRÈS AVOIR ÉTÉ CHOISI AU VOLET LOCAL, LE PROJET ENTREPRENEURIAL « CLIN D'OEIL SUR LA CULTURE MALÉCITE » A AUSSI ÉTÉ SÉLECTIONNÉ POUR UN PRIX AU NIVEAU BAS LAURENTIEN.

Mme Louise Guy, titulaire du groupe de 4e-5e années, s'est rendue à Mont-Joli le 3 mai dernier pour recevoir un prix mérite lors de ce volet régional, et ce, en compagnie de Mme Caroline Cimon et sa fille Kamille Patry, de Sarah Viel et de David Michaud, 3 élèves de la classe de 4e-5e années.

*Bravo à tous les élèves de la classe
pour ce magnifique travail*

NDLR: Notez que de l'information et du visuel sur ce projet seront présentés dans le Kiosque historique sur le site du Village des artisans à l'occasion de «Deux Nations, Une Fête».

3 NOUVEAUX VILLAGES AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC

Suite à la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'APBVQ à Deschambault-Grondines, Cap-Santé et Neuville les 16 et 17 mai derniers, les 29 élus des villages membres présents ont résolu à l'unanimité d'entériner la recommandation de M. Yves Laframboise, ethno-historien et conseiller technique auprès de l'APBVQ, d'accepter les candidatures des villages de Batiscan, Sainte-Famille et de la communauté villageoise de Grondines au sein de notre association.

Ces 3 nouvelles adhésions porteront le total de nos villages membres à 38 et une cérémonie officielle aura lieu à Sainte-Famille à la fin juin 2013.

À PROPOS DE L'APBVQ :

Depuis 1998, l'APBVQ a pour objectif de stimuler le tourisme régional et rural en offrant aux visiteurs nationaux et internationaux un label de qualité touristique reconnu par la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre.

Les villages membres de notre réseau partagent tous la passion de la préservation d'un patrimoine architectural authentique, la conservation d'un patrimoine paysager exceptionnel et la promotion d'un art de vivre témoin de l'occupation française et autochtone en Amérique.

www.beauxvillages.qc.ca

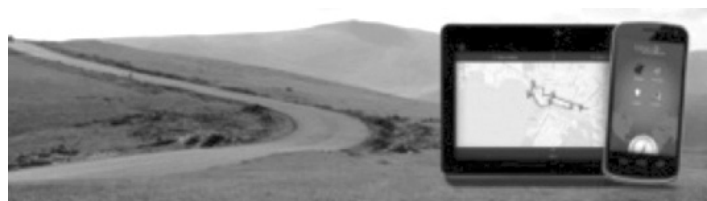
La Campagne « Voir le Futur » se termine le 28 juin 2013

Maude Roy-Chabot, agente de développement du Pacte rural et François Maltais artiste en art visuel rencontrent depuis plus d'un mois différents groupes afin de présenter la vision stratégique de la MRC de Rivière-du-Loup 2011-2031. Ces moments d'échange représentent une opportunité pour les personnes présentes de prendre connaissance des principales orientations de la vision et de s'engager à poser des gestes qui permettront de la concrétiser.

Ainsi c'est plus de 45 élèves de 6^e année de l'École La Croisée II, le gouvernement étudiant de l'École secondaire de Rivière-du-Loup, le comité de vie étudiante et les 95 élèves de secondaire 5 du Collège Notre-Dame qui ont pu s'approprier la vision et choisir les gestes qu'ils sont prêts à poser pour l'avenir de notre territoire. Les Corporations locales de développement, les conseils municipaux en plus des conseils d'administration des principaux organismes de développement du territoire ont aussi été rencontrés. Bravo pour l'enthousiasme et l'ouverture de toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces rencontres.

Le 28 juin, le choix des 20 messages les plus touchants, originaux et inspirés des valeurs de la vision inscrite sur la page Facebook de Voir le futur sera fait.

Quel est le vôtre ? www.facebook.com/voirlefutur



Lancement de l'application BaladoDécouverte pour iPhone, iPad Plus de 30 circuits interactifs à parcourir... guidé par GPS

Sherbrooke, 12 juin 2013 - Une nouvelle application disponible depuis quelques jours pour vos iPhone et iPad vous permet de parcourir plus de 30 circuits culturels et interactifs en vous laissant guider par GPS. L'application, nommée BaladoDécouverte, offre des informations qui vous font voyager à travers le temps, à pied, en auto, à vélo... et même (bientôt) à cheval en fonction de diverses thématiques, le tout, gratuitement.

Et ça marche!

Préparez-vous à bouger. Cette technologie guide le visiteur, lui propose des itinéraires et lui indique sa position par GPS pendant ses déplacements par rapport aux points d'intérêt des circuits. Le participant effectue des visites virtuelles en fonction des trajets suggérés. Il peut accéder à d'anciens films 8 mm, des photos d'archives commentées, des textes et des bandes audio. Tous les circuits sont offerts via l'application BaladoDécouverte, tant sur App Store (iPhone, iPad, iPod) que sur Google Play (Android).

BaladoDécouverte est un projet original de l'organisme *L'Aire de jeu*, qui a reçu un appui financier de Patrimoine canadien (Fonds interactif du Canada). Des étudiants en informatique de l'Université de Sherbrooke ont participé à la réalisation de cette application mobile, sous la supervision de la firme Cinax - division multimédia. Les co-concepteurs de l'application sont Mathieu Blanchette et Gérald Gilbert (un ex-participant de la Course destination-monde de Radio-Canada).

« Environ trente circuits guidés par GPS sont offerts actuellement. On peut les parcourir sans connexion à Internet sur le terrain (les circuits sont préchargeables). Quarante autres circuits s'ajouteront cette année. La plupart des contenus (textes, photos, vidéos) et circuits sont conçus par des organismes situés aux quatre coins du pays. BaladoDécouverte leur fournit l'outil qui permet de présenter leurs circuits dans un contexte interactif structuré, en considérant qu'au final, c'est l'expérience-utilisateur qui compte » indique Gérald Gilbert.

Particularités de l'application BaladoDécouverte

- Accès aux circuits et aux contenus sans Internet sur le terrain (en les préchargeant).
- Gratuit pour les détenteurs d'appareils iPhone, iPad et iPod et Android.
- Regroupe tous les circuits interactifs dans une seule application.
- Le catalogue de l'application propose de nouveaux circuits régulièrement.
- Ergonomie adaptée, spécifique aux formats d'appareils (téléphone versus tablette).
- Application native conçue en fonction de Android et de iOS distinctement.
- Marque de commerce enregistrée à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

TÉLÉCHARGEMENT DE BALADODÉCOUVERTE GRATUIT

Sur App Store : BaladoDécouverte

Lien direct : <https://itunes.apple.com/fr/app/baladodiscovery/id642622426?l=fr&ls=1&mt=8>

Sur Google Play : BaladoDécouverte

Lien direct : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cinaxdev.balado>

cinaxdev.balado

LA SQ AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS

Par la sergente JOHANNE LEVASSEUR, coordonnatrice communautaire
Personne ressource en matière de prévention et de relations avec les communautés

Partir en vacances l'esprit tranquille

Bonjour à vous tous,

L'été étant presque à nos portes, et c'est peu dire, nous nous affairons à la planification de nos vacances. Vous comptez quitter votre résidence, pour une semaine ou plus, afin de visiter des endroits inconnus que vous êtes excités de découvrir. Vous veillez à organiser votre itinéraire, hébergement, équipement : apporter les vélos, la trousse de premiers soins, etc. Mais avez-vous prévu votre absence de la maison? Quitter la maison pour une certaine période, cela aussi se planifie.

Quelques conseils afin d'éviter les mauvaises surprises:

1. Si vous quittez la maison pour une période de plus de deux jours, contactez Postes Canada pour qu'ils puissent retenir votre courrier, et interrompez la livraison de votre journal jusqu'à votre retour.
2. Demandez à un voisin de prendre les autres journaux et publicités pour vous. Une pile de journaux et de courrier est un signe évident d'une maison inoccupée.
3. Donnez un air habité à votre maison.
4. Installez des minuteries pour les lumières dans différentes pièces de la maison : elles sont peu coûteuses et efficaces, particulièrement les minuteries à programmes multiples.
5. Des lumières activées par un détecteur de mouvement peuvent aussi surprendre les voleurs et les faire fuir. Songez à en installer quelques-unes à l'avant et à l'arrière de votre résidence.
6. Demandez à quelqu'un de tondre le gazon.
7. Stationnez une voiture dans votre entrée, si vous partez avec la vôtre, et faites changer sa position aux deux ou trois jours.
8. N'écrivez pas sur votre compte Facebook que vous partez en voyage.
9. Si vous utilisez Twitter, évitez de mentionner que vous êtes à un endroit, car vous indiquez ainsi que vous n'êtes pas à la maison.
10. Avisez vos enfants de ne rien inscrire qui indique votre départ ni la durée.
11. Écoutez les messages de votre répondeur à distance afin de vider la boîte, car une boîte vocale pleine laisse sous-entendre qu'il n'y a personne depuis un certain temps.
12. Enregistrez un message sur votre répondeur faisant mention que vous êtes occupés à la maison et que vous retournerez l'appel un peu plus tard.
13. Assurez-vous que l'échelle est remise et qu'aucun outil ne traîne à l'extérieur. Ces objets peuvent être utiles au voleur qui cherche à entrer.
14. Confiez à un voisin digne de confiance un double de vos clés et donnez-lui les renseignements suivants :
 1. Vos dates de départ et de retour.
 2. Votre destination.
 3. Les coordonnées pour vous rejoindre en cas d'urgence.
 4. Visiteurs attendus (jardinier, réparateur).
 5. Demandez-lui de surveiller votre maison et de l'inspecter de temps à autre, de placer vos bacs le jour de la cueillette des ordures.

Ces quelques précautions peuvent vous éviter bien des tracas au retour.

Pour toute urgence, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec au 310-4141.

La Sûreté du Québec vous invite à la prudence sur les routes, sur les plans d'eau, à la piscine et, si vous consommez, ne conduisez pas.

Nous vous souhaitons de passer un très bel été.
Sergente Johanne Levasseur

CHRONIQUE KARATE

par Denis Boucher

Le Karaté, un sport ou un art?

Avant de commencer, quelques définitions pour nous éclairer.

Sport: ensemble d'exercices physiques se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions.

Art: activité humaine s'adressant aux sens, aux émotions et à l'intellect.

Martial: Tout ce qui est relatif au combat, à la guerre.

Art martial: style ou école dont l'enseignement porte principalement sur des techniques de combat, à mains nues ou avec arme. Cet apprentissage intègre une dimension spirituelle et morale. Il vise au développement global de l'individu: externe (force, souplesse), interne (énergie, santé), aux niveaux intellectuel et moral.

Pour tout néophyte qui regarde un entraînement ou une compétition, classer cette activité est assez évident : c'est un sport. Mais on dit aussi que c'est un art martial.

Dans un premier temps, en s'entraînant, on constate que le karaté est exigeant physiquement. C'est une bonne façon de se mettre en condition et d'améliorer ses performances. Le karaté exige et/ou amène un bon équilibre, augmente le cardio, renforce le tonus musculaire, assouplit les muscles, améliore la coordination spatiale et la mémoire musculaire. On est appelé à se surpasser. La visualisation fait partie intégrale de l'entraînement.

Dans la saison, le karatéka est appelé (s'il le désire) à participer à des compétitions et l'entraîneur (Sensei) dirigera son entraînement dans ce but. Il pourra participer à des cliniques de spécialisation et même faire partie de démonstrations ouvertes au grand public.

Le karatéka apprend de petits schémas physiques appelés katas, des autodéfenses, à se battre contre un ou plusieurs adversaires et il apprend à se servir d'armes blanches comme le bâton (bo), le sabre (katana) etc.

Ces observations faites, on en vient vite à la conclusion que c'est un sport. Il est vrai qu'une grande partie des karatékas le voient et le pratiquent en ce sens. Par contre, si on regarde plus attentivement et poussons plus profondément notre analyse, on constate que le kata est une forme de danse martiale reproduisant un combat imaginaire. Parfois, certains mouvements, qui sont de redoutables techniques de combat, sont camouflés pour le sens de l'esthétique, que l'on ne découvre qu'à force de répétitions, d'analyses et d'essais avec un partenaire (uke) lors de mises en situation (bunkai). Ce travail est long et peut s'échelonner sur des années. Certains exécutent les katas sur de la musique en suivant le "beat".

Les Grecs disaient "Mens sana in corpore sano"; Un esprit sain dans un corps sain. Cette citation s'applique très bien aux arts martiaux. La visualisation se trouve très près de la méditation pratiquée par les bouddhistes.

La doctrine du karaté est dictée par la voie des techniques du guerrier samurai (Bushido). Elle peut se résumer en 9 principes qui sont, dans l'ordre: Honneur (Meiyo), Fidélité (Chujitsu), Sincérité (makoto), Courage (Yuuki), Bonté et Bienveillance (Shinsetsu), Modestie et Humilité (Ken), Droiture (Sei), Respect (Sonchoo), Contrôle de soi (Seigyō). Le karatéka est appelé à pratiquer dans cet état d'esprit. En tout temps et peu importe son grade, il est invité à poursuivre dans son quotidien ces principes si caractéristiques des arts martiaux. En progressant, le karatéka tire avantage de posséder ces qualités dans la compréhension et la transition de ces techniques.

Je n'ai que survolé quelques aspects du karaté. Il m'a été donné d'observer les deux cas. Certains l'exploitent comme un sport et d'autres l'adoptent comme un code de conduite, une philosophie de vie. C'est la beauté de cette activité: elle est ce que le karatéka en fait et en retire. Souvent le Sensei guide l'élève (kohai) et il a une forte influence sur son cheminement, mais c'est le karatéka qui décide de ce qu'il retient de ces leçons.

Sensei Denis Boucher 2e dan

Biblio-Cacouna

HORAIRE D'ÉTÉ

LUNDI : 19h00 À 20h30
MERCREDI : 19h00 À 20h30
JEUDI : 15h30 À 16h30
SAMEDI : Fermé juin/juillet/août

Prenez note que la bibliothèque sera également fermée les lundis 24 juin (St-Jean-Baptiste) et 1^{er} juillet (Fête du Canada).

INFOS EXPRESS

Nous accueillons pour encore quelques mois l'exposition itinérante Info Express, qui offre un choix de volumes intéressants sur des thèmes aussi variés que la santé au naturel, les finances personnelles, les voyages, l'éveil à la lecture chez les tout petits, le règlement des conflits familiaux et la violence à l'école. À noter que tous ces livres sont disponibles pour le prêt.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2013 :

« *Raconte-moi une légende* »

Encore cette année, à chacune de leurs visites, nos jeunes lecteurs d'âge préscolaire et primaire recevront un carnet d'activités réalisé à partir de dessins d'enfants et seront invités à participer à notre grand tirage.

NOUVEAUX ABONNEMENTS

Afin de diversifier notre offre, deux nouvelles revues ont fait leur apparition sur nos présentoirs : **Québec Sciences et Coup de pinceau**.

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- **Ce pays de rêve** (4 volumes) de Michel Langlois
- **Souvenirs de banlieue** (4 volumes) de Rosette Laberge
- **N'oublie jamais** de Grégory Charles
- **Ginette Reno** (biographie) de Michelle Chanonat

René Voyer, responsable
(863-5675)

babillard

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

INFO KARATÉ

2 événements ont eu lieu en mai dernier :

Passage de ceinture du 18 mai :

Cacouna : Ceinture jaune, Josyane Pelletier et François Bouchard.

St-Épiphanie : Ceinture jaune, Manon Gallichand, Eugénie D'Amours et Maxime Dubé. Ceinture orange, Sophie Dubé.

12 élèves des dojos de la région ont participé à la compétition provinciale de Sherbrooke le 25 mai.

Plusieurs médailles ont été décernées aux participants. Notamment du dojo de Cacouna, deux élèves se sont distingués : Louis Naasz, médaille d'or en combat et Jymmi Boucher, médaille d'or en kata. Également, Sensei Laura Tardif : médaillée d'argent en kata ceinture noire junior.



RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée offre ses services pour faire de la **rédaction ou de la révision linguistique en français** : publicités, cartes professionnelles, site Internet, lettres, curriculum vitae, communiqué de presse, etc.

Pour un service rapide et professionnel, contactez Jeanny au 418 860-2299.

RECHERCHE

Articles de fourrure ou de cuir et anciens colliers de perles ou autres, pour les recycler en divers objets artistiques.

Vous avez de ces articles (vieux manteaux, chapeaux, sacs, colliers, etc.) que vous seriez prêts à laisser aller en sachant qu'ils auront une nouvelle vocation?

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur),
ou Normande, 700 du Patrimoine, au 418 862-5941.



CRÉATION
SÉBAST
ART NAÏF
AMÉRINDIEN

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

TIRE DE TRACTEUR ANTIQUE

Au profit de la
Brigade incendie de St-Arsène
Samedi 27 juillet 2013

Infos:

418 863-5919
418 862-1562

Marées estivales - 2013

JUN 13			
21 VEN 1h23 15,9 8h07 2,9 13h59 12,6 19h55 2,9	22 SAM 2h17 17,1 9h00 1,7 14h53 13,5 20h48 2,2	23 DIM 3h08 17,9 9h50 1,0 15h44 14,2 21h40 1,7	24 LUN 3h59 18,7 10h40 0,6 16h34 14,7 22h31 1,4
25 MAR 4h49 18,7 11h28 0,6 17h24 14,7 23h22 1,4	26 MER 5h39 18,3 12h16 0,6 18h14 14,7	27 JEU 0h14 1,7 6h29 17,6 13h05 1,4 19h05 14,7	28 VEN 1h08 2,6 7h21 16,3 13h54 2,2 19h57 14,2
29 SAM 2h06 3,4 8h14 14,7 14h45 2,9 20h52 13,8	30 DIM 3h11 4,2 9h11 13,5 15h38 3,8 21h50 13,5		

SEPTEMBRE 13			
1 DIM 0h57 12,6 7h44 5,0 13h31 10,6 19h25 5,4	2 LUN 1h49 13,5 8h24 4,5 14h14 11,4 20h11 4,5	3 MAR 2h30 13,8 9h58 3,0 14h51 12,6 20h51 3,8	4 MER 3h05 14,7 9h28 3,4 15h24 13,5 21h28 2,9
5 JEU 3h39 15,1 9h57 2,6 15h56 14,2 22h03 2,2	6 VEN 4h12 15,4 10h27 2,2 16h28 15,1 22h39 1,7	7 SAM 4h46 15,4 10h58 1,7 17h02 15,4 23h16 1,7	8 DIM 5h22 15,1 11h30 1,7 17h38 15,9 23h55 1,7
9 LUN 6h00 14,7 12h05 2,2 18h17 15,9	10 MAR 0h37 2,2 6h41 13,8 12h43 2,6 19h00 15,4	11 MER 1h25 2,9 7h27 13,1 13h27 3,4 19h50 14,7	12 JEU 2h23 3,8 8h22 11,8 14h21 4,2 20h50 14,2
13 VEN 3h37 4,5 9h31 11,0 15h32 4,5 22h03 13,8	14 SAM 5h06 4,5 10h53 11,0 16h57 5,0 23h25 13,8	15 DIM 6h25 4,2 12h14 11,4 18h18 4,2	16 LUN 0h40 14,7 7h26 3,4 13h20 12,6 19h24 3,4
17 MAR 1h41 15,4 8h16 2,2 14h12 13,8 20h20 2,2	18 MER 2h32 16,3 9h00 1,7 14h57 15,1 21h09 1,4	19 JEU 3h18 16,7 9h40 1,4 15h39 15,9 21h55 0,6	20 VEN 4h01 16,7 10h18 1,0 16h19 16,7 22h38 0,6

JUILLET 13			
1 LUN 4h22 4,5 10h14 12,2 16h35 4,5 22h52 13,5	2 MAR 5h36 5,0 11h21 11,4 17h34 5,0 23h55 13,5	3 MER 6h45 5,0 12h28 11,0 18h31 5,4 24h52 13,5	4 JEU 0h55 13,8 7h46 4,5 13h29 11,0 19h23 5,0
5 VEN 1h47 14,2 8h36 4,2 14h20 11,4 20h11 5,0	6 SAM 2h34 14,7 9h19 3,8 15h03 11,8 20h53 4,5	7 DIM 3h14 15,1 9h56 3,4 15h42 12,2 21h32 4,2	8 LUN 3h52 15,4 10h29 2,9 16h18 12,6 22h09 3,8
9 MAR 4h27 15,4 11h01 2,9 16h53 13,1 22h44 3,4	10 MER 5h01 15,4 11h32 2,9 17h27 13,1 23h20 3,4	11 JEU 5h36 15,4 12h03 2,9 18h02 13,1 23h57 3,4	12 VEN 6h11 15,1 12h36 2,9 18h39 13,5
13 SAM 0h36 3,8 6h49 14,7 13h10 2,9 19h17 13,5	14 DIM 1h19 4,2 7h29 13,8 13h48 3,4 20h00 13,5	15 LUN 2h08 4,5 8h14 13,1 14h30 3,8 20h49 13,5	16 MAR 3h06 5,0 9h07 12,2 15h21 4,2 21h45 13,5
17 MER 4h16 5,0 10h11 11,4 16h20 4,5 22h49 13,8	18 JEU 5h34 5,0 11h24 11,4 17h27 4,5 23h57 14,7	19 VEN 6h49 4,2 12h36 11,4 18h35 3,8	20 SAM 1h02 15,4 7h53 2,9 13h42 12,2 19h38 3,4
21 DIM 2h02 16,7 8h48 2,2 14h39 13,1 20h36 2,2	22 LUN 2h57 17,6 9h38 1,4 15h30 14,2 21h29 1,4	23 MAR 3h47 18,3 10h25 0,6 16h19 15,1 22h20 1,0	24 MER 4h36 18,3 11h10 0,1 17h06 15,4 23h10 1,0
25 JEU 5h23 17,9 11h54 0,6 17h52 15,4 23h59 1,0	26 VEN 6h10 17,1 12h37 1,0 18h39 15,4	27 SAM 0h49 1,7 6h57 15,9 12h40 2,2 19h26 14,7	28 DIM 1h40 2,6 7h45 14,2 14h03 2,9 20h15 14,2
29 LUN 2h37 3,8 8h36 13,1 14h50 4,2 21h09 13,5	30 MAR 3h43 4,5 9h33 11,4 15h44 5,0 22h09 13,1	31 MER 4h59 5,4 10h39 10,6 16h47 5,4 23h17 12,6	

AOÛT 13			
1 JEU 6h16 5,4 11h53 10,2 17h54 5,8	2 VEN 0h26 13,1 7h23 5,4 13h02 10,2 18h56 5,4	3 SAM 1h26 13,5 8h15 4,5 13h57 10,6 19h49 5,0	4 DIM 2h14 13,8 8h56 4,2 14h41 11,4 20h33 4,5
5 LUN 2h55 14,7 9h31 3,8 15h19 12,2 21h13 3,8	6 MAR 3h31 15,1 10h03 3,4 15h53 12,6 21h50 3,4	7 MER 4h05 15,4 10h32 2,9 16h26 13,5 22h25 2,9	8 JEU 4h39 15,4 11h02 2,6 16h59 13,8 23h00 2,6
9 VEN 5h12 15,4 11h32 2,2 17h33 14,2 23h37 2,6	10 SAM 5h47 15,4 12h03 2,2 18h08 14,2	11 DIM 0h15 2,6 6h23 14,7 12h36 2,6 18h46 14,7	12 LUN 0h57 2,9 7h03 13,8 13h13 2,9 19h27 14,2
13 MAR 1h44 3,4 7h47 13,1 13h55 3,4 20h15 14,2	14 MER 2h40 4,2 8h40 12,2 14h45 4,2 21h13 13,8	15 JEU 3h51 4,5 9h45 4,5 15h49 4,5 22h21 13,8	16 VEN 5h16 4,5 11h03 11,0 17h06 4,5 23h37 14,2
17 SAM 6h37 4,2 12h22 11,4 18h22 4,2	18 DIM 0h50 15,1 13h30 12,2 19h29 3,4	19 LUN 1h52 16,3 8h35 2,2 14h26 13,5 20h27 2,2	20 MAR 2h46 17,1 9h22 1,4 15h15 14,7 21h20 1,4
21 MER 3h34 17,6 10h05 0,6 16h00 15,4 22h08 0,6	22 JEU 4h20 17,9 10h46 0,6 16h44 15,9 22h54 0,6	23 VEN 5h03 17,6 11h25 0,6 17h26 16,3 23h40 1,0	24 SAM 5h47 16,3 12h04 1,4 18h08 15,9
25 DIM 0h25 1,4 6h30 15,1 12h42 2,2 18h51 15,1	26 LUN 1h11 2,6 7h13 13,8 13h20 3,4 19h36 14,2	27 MAR 2h01 3,8 8h00 12,2 14h02 4,2 20h26 13,5	28 MER 3h01 5,0 8h52 11,0 14h50 5,0 21h24 12,6
29 JEU 4h17 5,8 9h56 10,2 15h55 5,8 22h34 12,2	30 VEN 5h40 5,8 11h15 9,7 17h15 6,1 23h51 12,2	31 SAM 6h50 5,8 12h32 9,7 18h28 5,8	

AVEZ-VOUS PENSÉ OFFRIR L'UNE DE NOS PUBLICATIONS EN CADEAU ?

«CACOUNA ILLUSTRÉ» (2001)

12\$

«NELLIGAN À CACOUNA» (2004)

25\$

«DÉCOUVRIR CACOUNA,
ses lieux-dits et ses circuits»

(Réimpression 2012)

20\$

«COMMERCE ET VILLÉGIATURE
À CACOUNA (2011)

aux 19^e et 20^e siècles»

20\$

Pour 2013, aucuns frais d'envoi pour
les participants au Cahier des Services
aux Cacounois et les membres
(membership 5\$).

Sinon, ajouter 5\$ par item.

epik@videotron.ca / 418 862-3061

AUSSI DISPONIBLES
LOCALEMENT :

Marché Desbiens & Fils
Dépanneur Kakou
Bureau municipal



AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique. Consciente que la qualité de l'accueil fait aux arrivants participe grandement au sentiment d'appartenance et de fierté qu'ils développeront envers leur localité, la municipalité a mis en place des initiatives spécialement destinées à l'accueil des nouveaux résidents. Nous vous invitons donc à remplir le coupon d'inscription ci-joint et à le faire parvenir au bureau municipal. Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.



Nouvel (le) arrivant (e)

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Inscrivez-vous auprès de votre municipalité pour recevoir de l'information sur les ressources et les activités.

Prénom:	
Nom:	
Famille:	
Noms et âges des enfants:	
Adresse:	
Téléphone:	
Courriel:	

Je souhaite que mon adresse de messagerie soit ajoutée à la liste d'envoi de la municipalité.

Je suis déjà inscrit (e) à l'infolettre électronique municipale.